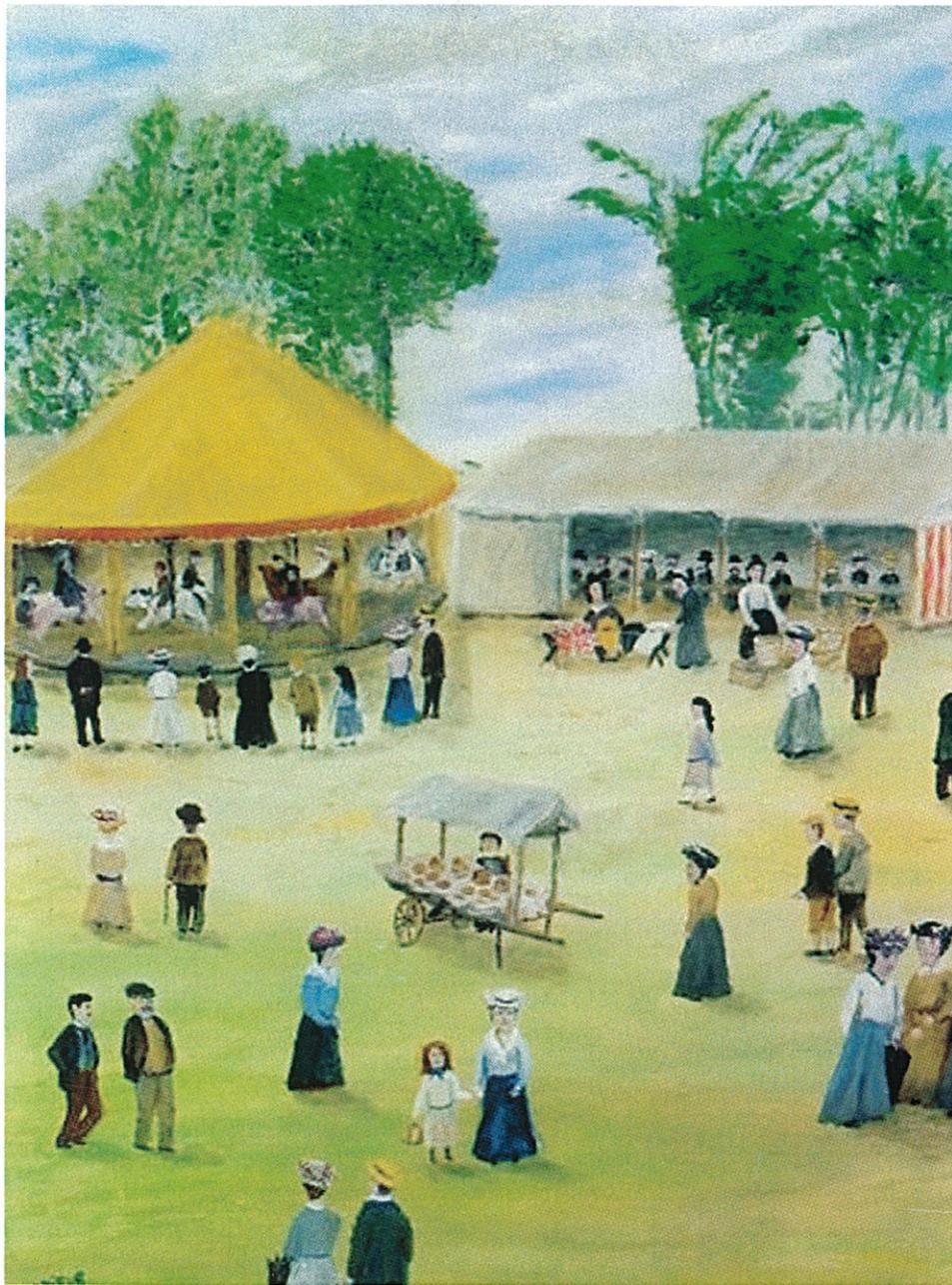


Histoire et Traditions populaires



Fête de Marie Joly - Tableau de Raymond Leprieur Peintre - Paysan

Bulletin Trimestriel

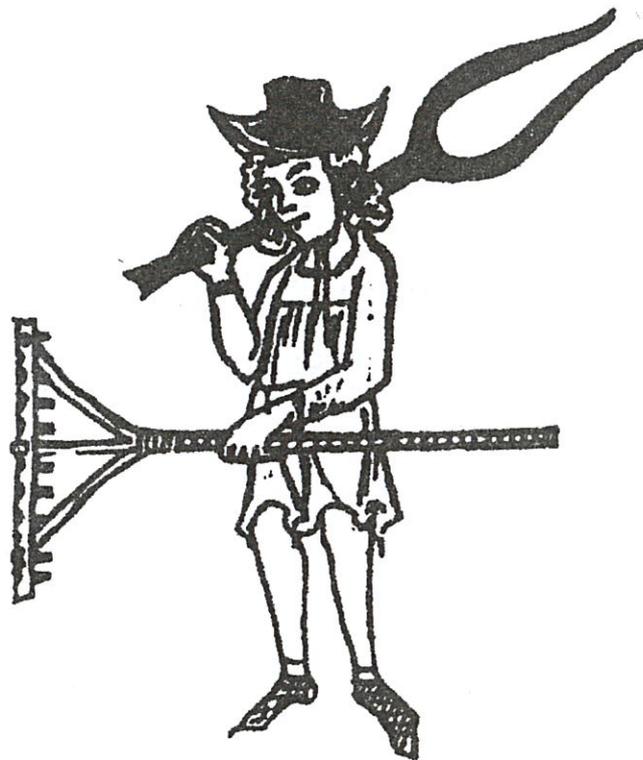
publié par le FOYER RURAL du BILLOT

14170 L'LOUDON

N° 75 - Septembre 2001

Histoire et Traditions populaires

Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon



N° 75

Septembre 2001

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot

N° de publication : ISSN 0298 6728

Responsables de publication:

Gérant : Jacky Maneuvrier

Membres : Almir et Ginette Bellier, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Denise Bourgault, Eric Bourgault, Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, Henri Callewaert, Marcel Caudron, Michel et Marie-France Chanu, Yvette Denis, Dominique Fournier, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Gérard et Chantal Guillin, Alexandra Grenier, Marie-Thérèse Hugot, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Jacky et Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, François et Colette Wèbre.

Abonnement simple : 80 F

Abonnement avec adhésion à l'Association : 120 F . (L'adhésion, valable pour toute la famille, est nécessaire pour participer aux activités du Foyer: sortie manoirs, rallyes, voyages etc.)

De nombreux bulletins sont distribués par les membres du Foyer. En cas d'expédition par la poste, il convient d'ajouter 40 F pour frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre.

Sommaire

<i>Remerciement à Montviette-Nature</i>	Jacky Maneuvrier	page 4
<i>A nos lecteurs</i>		page 5
<i>Le certif du Foyer rural</i>	François Wèbre	page 7
<i>Les Fêtes calendaires</i>	Danièle Lelong	page 15
<i>La galette des Rois</i>	Jacky Maneuvrier	page 19
<i>La "Journée manoirs"</i>		page 23
<i>Tourisme vert et randonnée</i>	Randonnées et Patrimoine de la Viette	page 27
<i>Les Promenades musicales</i>		page 30
<i>Les Journées du Patrimoine</i>	Amis de l'Abbaye	page 31
<i>Les Journées du Patrimoine</i>	Foyer rural du Billot	page 35
<i>Fleurs et Feuillage de Fête</i>	Christiane Dorléans Katia Plekhoff	page 36
<i>Ecoutez la vérité sur l'imperfection des femmes</i>		page 42
<i>Attestation dialectologique "la pave"</i>	Dominique Fournier	page 43
<i>Réunions et fêtes entre voisins à Montviette</i>	Montviette-Nature	page 45
<i>Les Fêtes patronales</i>	Ginette Bellier	page 47
<i>La Fête patronale de Grandmesnil en 1933</i>	Jean Godet	page 49
<i>Suppression du culte à Sainte-Marguerite-de-Viette</i>	Jacky Maneuvrier	page 53
<i>La soule</i>	Jacky Maneuvrier	page 57
<i>La vie d'un artisan couvreur en 1930</i>	André Bouvier	page 62
<i>Notes de toponymie normande Les noms de villas de la Manche</i>	Dominique Fournier	page 65

Remerciement à Montviette-Nature

En relisant dans le bulletin n° 74, catalogue de l'exposition « Jeux, Fêtes et Réjouissances populaires », la liste des personnes et associations qui nous avaient aidé pour réaliser cette exposition, je me suis aperçu, à ma grande confusion, que j'avais omis de citer ceux qui nous ont apporté une aide et un soutien, particulièrement efficaces et avec lesquels nous entretenons, toute l'année, un partenariat privilégié, je veux parler, bien entendu de l'association « **Montviette-Nature** ». Non seulement, cette association amie nous a fourni documents, photographies, cartes postales, mais ses membres ont fabriqué les guirlandes de fleurs et de houx qui décorent notre quatrième salle, l'arc de triomphe qui accueille nos visiteurs ; En outre, Christiane et Philippe Dorléans, Fabienne Canini ont réalisé, avec quelques membres du Foyer, le montage audiovisuel que nous projetons lors des visites. Alors je demande aux Membres de Montviette-Nature de bien vouloir m'excuser. Je pourrais, pour ma défense, invoquer les aléas de l'informatique : une erreur lors d'un copier/coller, une partie de texte non enregistrée mais il peut s'agir, aussi plus simplement et plus vraisemblablement, d'un malencontreux oubli dû à la fatigue des fins de préparation d'exposition, à l'urgence de la publication du catalogue, et, j'en ai peur, à la sénilité. Enfin j'espère que nos amis ne m'en tiendront pas rigueur et m'accorderont leur indulgence



MONTVIETTE NATURE

Jacky Maneuvrier

A nos lecteurs

Nous avons le plaisir de vous adresser, et c'est une première, le bulletin de septembre, avant la date prévue de parution.

Seconde innovation, vous retrouvez en couverture, la photographie en couleurs du numéro précédent. Nous avons l'intention, en effet, à partir du bulletin de juin de présenter nos bulletins sous une couverture en couleurs. Pour des raisons financières, il ne nous est pas encore possible d'avoir une nouvelle illustration en couleurs, pour chaque numéro. Vous retrouverez donc toute l'année la même photographie.

Cette parution anticipée a été provoquée par les contraintes de notre actualité. Comme nous l'avions annoncé précédemment notre «**Sortie manoirs**» aura lieu le dimanche 9 septembre 2001. Après avoir visité l'exposition, nous nous rendrons au Mesnil-Bacley où nous visiterons le manoir seigneurial, l'église, le prieuré du Val Boutry. Nous terminerons la matinée chez nos amis Claudette et Yves Deschamps qui nous présenteront leur manoir historique du XVI^e siècle, « le manoir de Carel ».

Retour au Billot pour le traditionnel repas champêtre. Après le café et son accompagnement nous irons, pour la première fois, aux Authieux-Papion, après un arrêt à l'église de Sainte-Marie-aux-Anglais. Aux Authieux nous visiterons le manoir seigneurial, l'église et le presbytère du XVI^e siècle. Vous trouverez le programme détaillé de cette journée dans notre bulletin, pages 21 et 22). Participation (compris visite de l'exposition, et repas : 60 F, 30 F pour les enfants de 6 à 14 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. **Inscription à l'aide du bulletin joint avant le 4 septembre.**

Autres dates à retenir : le samedi 15 et le dimanche 16 septembre. A l'occasion des « Journées du Patrimoine » organisées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, nous proposerons aux participants des visites guidées de l'exposition à 10h, 14h30, 16h, 17h30. ainsi qu'un circuit de visites fléché avec un livret guide. Ce circuit qui partira de l'exposition, mènera les visiteurs à Montpinçon (église et manoir), puis à Notre-Dame-de-Fresnay où ils seront accueillis, dans son atelier, par le maître verrier Florent Chaboissier ensuite accueil à Montviette par l'association « Montviette-Nature », visite du moulin et du bourg. La journée se terminera au manoir de Carel. Bien entendu toute les visites sont gratuites sauf celle de l'exposition qui sera à prix réduit : 10 F pour les adultes, gratuit pour les enfants.



Dans l'école rurale reconstituée au Billot, 25 élèves appliqués et de tous âges passent leur «certif».

Le « certif » du Foyer rural du Billot 16 juin 2001

Pour fêter les trente ans du Foyer rural du Billot, les membres du Bureau avaient imaginé de remettre à l'ordre du jour, le bon vieux certif. Après avoir fouillé les annales, nous avons jeté notre dévolu sur un examen de 1948.

Après avoir lancé les invitations, nous avons attendu les inscriptions, un peu lentes à venir car les éventuels candidats avaient des doutes sur leur mémoire. Enfin nous avons eu 27 courageux qui, je crois, n'ont pas regretté leur décision.

Tous ces candidats ont décidé de relever le défi ; je dois dire qu'en entendant les conversations les jours précédant l'événement, je me suis rendu compte que chacun répertoriait ses points faibles : pour l'un les dates d'histoire, pour un autre les fleuves ou encore la conjugaison, etc. Le jour approchait, ça devenait sérieux.

Enfin le matin tant appréhendé. Dès 8 h 30, les premiers candidats arrivent, un peu tendus quand même, jusqu'à ce que deux garnements en galoches, culottes courtes, blouse et béret, la musette sur le dos, un pansement au genou, débarquent l'air goguenard. Je dois dire que cela a bien détendu l'atmosphère. Je dois assurer l'appel car l'inspecteur n'a pas daigné se déplacer pour cet examen de haute tenue.

Après avoir constaté deux absents, excusés par leurs enfants, tout le monde s'installe dans la vieille classe et dans la pièce précédente. Un peu bruyante l'installation, il faut dire que certains genoux sont un peu hauts pour les petites tables. Mais le calme revient quand nous distribuons les sujets de rédaction et chacun se concentre. La dictée et les questions, un peu redoutées par certains, se déroulent sans encombre car, après, pendant la pause réglementaire les candidats peuvent se doper au café/croissants. Une candidate, un peu stressée sans doute, m'a même confié : « Je n'ai jamais trouvé un croissant aussi bon ».

Il faut y retourner : calcul mental, problèmes, pour certains c'est un vrai casse-tête (pas de calculatrices évidemment).

Le repas de midi est le bienvenu, mais là encore on s'aperçoit que c'est un vrai examen car les candidats discutent des fautes éventuelles, des résultats des problèmes. Pourtant un candidat, qui est venu de Savoie, a offert à ses petits camarades, du vin et du fromage de sa région, à moins que ce ne soit pour corrompre le jury, mais il n'y aura pas d'affaires cette fois-ci.

L'après-midi est consacré aux sciences, est-ce le vin ? peut-être, car les candidats semblent plus détendus que le matin. L'histoire et la géographie ramènent

l'inquiétude sur les visages car les dates... les cartes ... beaucoup appréhendent, mais les sujets sont moins ardues. L'après-midi se termine en chansons et là, les candidats ont été vraiment supers, c'était vraiment la délivrance.

Je crois que les candidats n'ont pas regretté d'avoir tenté l'aventure, et je les félicite car en corrigeant très sérieusement, nous avons pu apprécier les connaissances, le sérieux et l'humour de tous. (un exemple, aucun zéro en dictée et pourtant 5 fautes = 0)

Quelques anecdotes : parmi les candidats, nous avons noté trois générations : la grand-mère, le fils et le petit-fils.

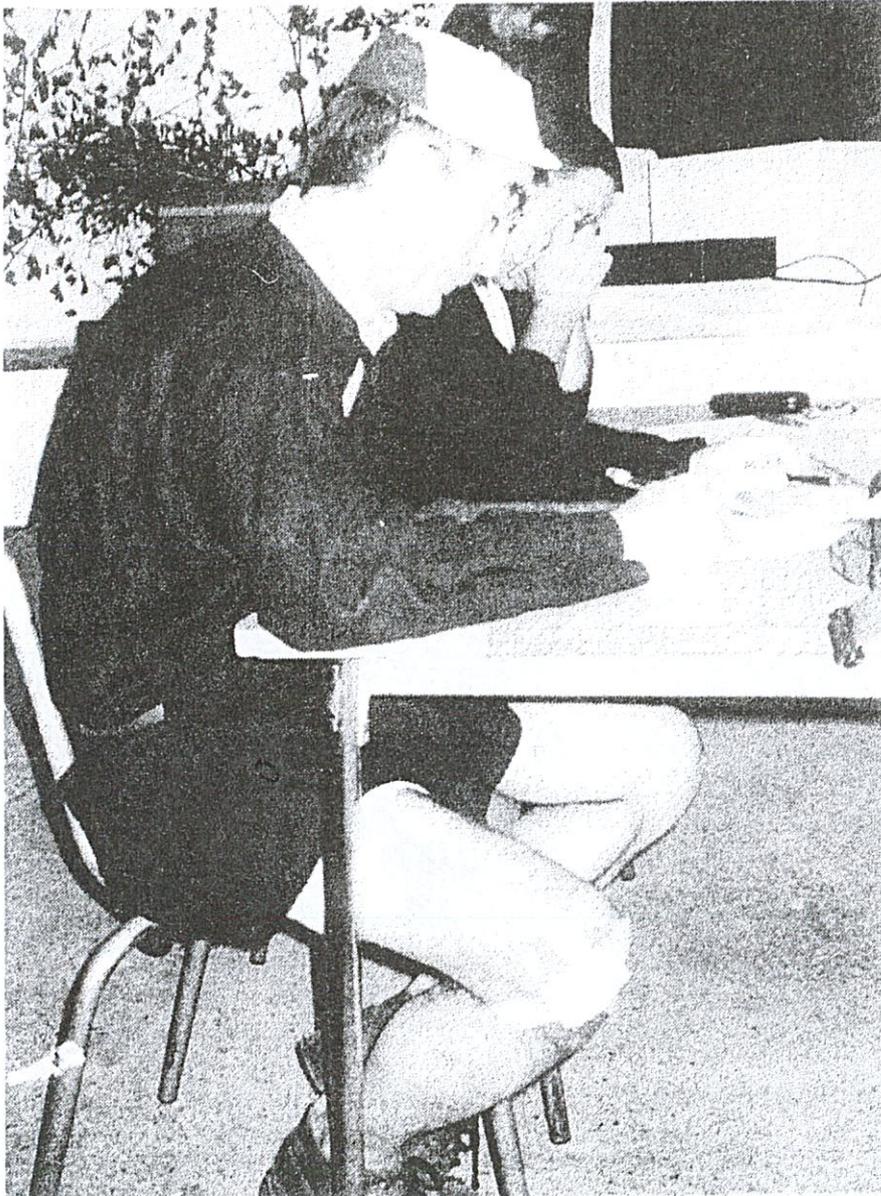
Le candidat le plus jeune : 15 ans, la doyenne : 81 ans

En reprenant les copies j'ai retrouvé quelques réponses qui méritent d'être citées : dans l'épreuve de géographie, le sujet était le suivant : Au cours d'un repas, on a servi les produits suivants : sardines à l'huile, poulet, riz, raisin. Donner une origine possible pour chacun des produits. Un candidat a utilisé ce **possible** pour chacun des produits et voici ses réponses : sardines à l'huile : à Maltaverne 73390 Châteauneuf chez M. Nerrand grand pêcheur devant l'Eternel, se fournissant en huile d'olives en Provence. Poulet : à Maltaverne 73390 Châteauneuf chez M. Nerrand, poulets de ferme élevés en plein air dans l'avant pays savoyard. Riz : à Maltaverne ... à la miniriziculture de l'étang. Raisin : à Maltaverne ..., le long du mur, à droite, en entrant dans la cour. (Renseignements pris, c'est vrai). Et bien les correcteurs ne lui ont pas mis de points pour ces réponses.

Histoire : citez 3 devoirs du citoyen. Nous avons relevé cette réponse : 1) boire, 2) manger, 3) chanter, 4) faire l'amour. Voilà des devoirs bien agréables pour ce citoyen.

Tous ces joyeux candidats sont revenus le lendemain pour connaître les résultats qui ont été proclamés vers midi. Les diplômes ont été remis, très officiellement, par M. Michel Bénard, Conseiller général, au retour de la randonnée pédestre . Ces diplômes sont tous signés par le ministre de la culture billotine, alors je pense que certains le feront encadrer car cela restera, j'en suis sûr, un bon souvenir.

François Wèbre



Fred en pleine réflexion

Photo souvenir
(photographie François Havin)



Certificat du 16 juin 2001

Session spéciale du Foyer du Billot

De nombreux adhérents, qui n'avaient pu ou pas osé participer à la session du certificat d'études, nous ont demandé de publier les sujets qui avaient été proposés aux courageux candidats. Nous en profitons pour rassurer tous les frustré, tous ceux qui regrettent de n'avoir pu revivre ce moment important de leur enfance : nous referons une nouvelle session du certificat d'études du Foyer du Billot en juin 2002.

Les réponses aux questions, les solutions des problèmes seront publiées dans notre prochain bulletin.

Dictée

Le vent

Le vent se leva pendant la nuit. D'un bloc, il s'abattit sur le village endormi, faisant gémir les poutres plusieurs fois centenaires des chalets. Il pénétrait partout : par les encoignures des portes, à travers les parois mal jointes des granges,, mis surtout par les larges ouvertures des cheminées. On avait beau orienter le volet dans le bon sens, le souffle chaud descendait en pleurant dans les grandes cuisines sombres, où obstiné, il tournait en rond, cherchant à s'échapper.

C'était comme une grande plainte obsédante, un gémissement de bête blessée à mort, qui se glissait dans les maisons, furetait dans les coins et qui dehors balayait la vallée avec une régularité énervante. Dans le ciel de lourds nuages noirs, moutonnaient sur les aiguilles, s'éraillaient et, à travers les déchirures, laissaient voir les étoiles.

Frison-Roche

Questions

1 – Dans quelle région souffle ce vent ? Relevez les mots et expressions qui justifient votre réponse.

- 2 – A quoi l’auteur compare-t-il le vent ? Justifiez votre réponse.
- 3 - Expliquez : *obstiné, fureter dans les coins, les nuages s'éraillaient.*
- 4 – Nature et fonction de *où*.
Fonction des groupes de mots : *d'un bloc, des chalets*
-

Calcul

- 1 – Calcul mental (30 secondes)
- 1 - Deux dépenses : 290 et 650 F. Total
- 2 – On a payé 48 F pour 600 g de rôti. Quel est le prix du kg ?
- 3 – Une voiture a roulé de 9 h 35 à 10 h 10. Durée du trajet ?
- 4 – Quel est l’intérêt annuel de 60 000 f à 3%
- 5 – Combien de flacon de 25 cl pourra-t-on remplir avec 12 l d'eau de cologne ?
-

Calcul (1 heure)

1^{er} problème (sur 8)

Une terrasse horizontale mesure 12 m sur 4,50 m. Au cours d'une averse il tombe 24 mm d'eau . L'eau de la terrasse est recueillie dans une citerne cylindrique dont la base mesure à l'intérieur 2 m de diamètre. De combien le niveau montera-t-il dans la citerne ?

2^{ème} problème (sur 12)

Une ménagère achète une machine à laver 3 400 F et un réfrigérateur 2380 F . Si elle paie le tout comptant le vendeur lui accordera une remise de 10 %.

1° Quel serait le prix des deux appareils au comptant ?

2° La ménagère achète à crédit . Elle n'a aucune remise. Elle paie la moitié comptant et l'autre moitié en deux versements égaux, augmentés des intérêts de 5%. Le premier versement a lieu 6 mois après l'achat le second un an après l'achat. Calculez le montant de chaque versement.

Combien la ménagère a-t-elle perdu en ne payant pas au comptant ?

Rédaction (50 mn)

Traitez un sujet au choix

1^{er} sujet

Quel jeu préféreriez-vous dans votre enfance ? Décrivez le et dites-nous pourquoi il avait vos faveurs ?

2^{ème} sujet

Vous avez pu observer dans votre enfance un artisan qui a disparu aujourd'hui. Décrivez son activité.

Sciences (10 points)

1°) A l'aide de quels appareils pouvez-vous mesurer :

La vitesse du vent :

La hauteur de pluie tombée ?

La pression atmosphérique ?

La température la plus basse et la plus haute d'une journée ?

La direction du vent ?

L'humidité de l'air ?

2°) Qu'est-ce qu'une entorse ? une luxation ? une foulure ?

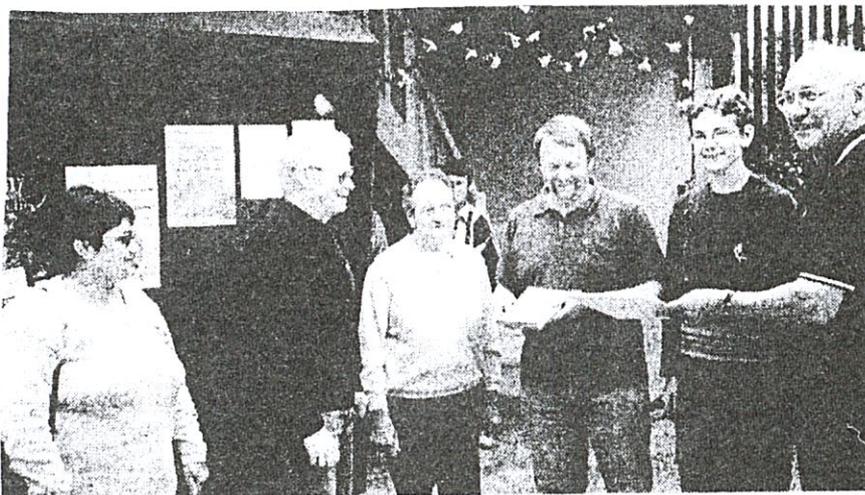
Quelle vaccination doit recevoir une personne qui cultive son jardin ?

Histoire

- 1) A quel siècle ont vécu Robespierre, Pasteur, Madame Curie ? Que savez-vous de leur œuvre ?
- 2) Citez 3 des principaux devoirs du citoyen français. Quelle est la devise de la République ?

Géographie

Au cours d'un repas, on a servi les produits suivants : sardines à l'huile, poulet, riz, raisin. Tous proviennent de différents points du territoire français. Donner une origine possible pour chacun d'eux



La famille Bourgault : la grand-mère, le père (1^{er} du canton du Billot) et le fils reçoivent leur diplôme

B – Les Fêtes calendaires

L'exposition "Jeux, Fêtes et Réjouissances populaire" devait évoquer les principales fêtes calendaires: Noël, l'Épiphanie, Pâques. Nous présentons dans ce bulletin les textes que nous n'avons pas pu publier, à cause des impératifs de mise en pages¹, dans le "Catalogue de l'exposition".

I - L'épiphanie ou Fête des rois"

Purification annuelle de la terre

La veille de l'Épiphanie, vers la fin de la relevée², tous les jeunes gens sont en quête. Le bois abonde. Fagots, souches, bourrées de joncs et de bruyères s'entassent au bout des maisons. Les gaules sont coupées ; on tortille de la paille autour, pour les coulines³. Et, le soir, la nuit tombant, chaque famille quitte la maison pour les courtils et les champs. Les coulines s'allument; tous les gens valides, hommes et femmes, gars et filles s'égaillent sous les pommiers et dans les sillons pour la Purification annuelle de la terre. La flamme brûle les lichens des branches, et avec , les parasites mangeurs de fleurs et de fruits : elle lèche l'écorce et sèche les pousses inutiles des troncs dangereusement barbus ; elle court à ras de terre, brûle les mousses envahissantes et chasse les rongeurs. Ce faisant grands et petits psalmodient à plein gosier l'incantation traditionnelle, vœu et malédiction à la fois, qui éloignera les mauvais sorts et fera l'année fructueuse :

Couline vaut lolo,
Pipe⁴ au pommier
Gerbe au boissiau
Treize au treiziau

Adieu Noë (pour Noël)
Il est passé
Adieu, les Rois
Jusqu'à douze mois.

Taupes et mulots
Sortez de mon clos
Les p'tits les gros
Ou je vous casse les os

¹ Si notre bulletin excède 72 pages, nous doublons les frais d'expédition.

² La fin de l'après-midi

³ sorte de torches faites avec de la paille enroulée autour d'un manche

⁴ grande futaille ou tonneau dont la capacité varie selon les régions. La pipe de Paris valait 432 pintes soit, environ, 864 litres

Adieu Noë...

Barbe à sionner⁵
Si tu viens dans mon clos
J'te brûlerai la
Moëlle et les os
Adieu Noë

Cette psalmodie s'explique par la cérémonie dont elle était la formule exorcisante, Couline vaut lait (lolo) car une fois la mousse brûlée dans les champs, l'herbe y poussera plus abondante. Barbe à sionner, car les mauvais "jetins" ou "sions" qui poussent au pied des arbres à fruits servaient aux mères à corriger leurs enfants

Un quatrième couplet, cité comme courant en Pays d'Auge, dit irrespectueusement :

Mon père beit ben,
Ma mère cor mieux
Man père à guichonnée
Ma mère à caudronnée
Et mei à terrinée.

Il a dû être ajouté au texte primitif et se chanter autour de la bourgelée, à la fin de ce soir de fête.

Tous les clos ont ainsi leurs clameurs, leurs feux errants, leurs fumées vagabondes, leurs menus événements joyeux. On s'interpelle entre voisins, on regarde l'horizon qui flambe, le ciel qui s'éclaire aux lueurs terrestres. Puis la suprême couline éteinte, on court à la Bourgelée, jeunes devant et vieux derrière. Le village a rendez-vous, sur le plateau, au sommet de la colline, à un carrefour ou dans un champ. Tous arrivent, épaules chargées, paniers au bras. Les forts ont des fagots et des bûches; les maîtres, du cidre, un peu d'eau-de-vie, des victuailles; les domestiques, le pain; les femmes, les galettes et les bourdelots. On s'est entendu par familles, pour ne manquer de rien, et passer joyeuse soirée.

Pour établir cette Bourgelée ou feu de joie, on plantait d'abord une grande perche d'environ 6 à 7 mètres de haut, dans un lieu assez éloigné des habitations pour éviter tout accident. Ensuite on entassait l'un sur l'autre, bourrées, fagots, paille, chaume, en formant une pyramide jusqu'au haut de la perche, puis vers sept heures du soir, on allumait le feu. Aussitôt la pyramide enflammée, tout le monde,

⁵ Les scions ou rejets qui poussent au pied des arbres fruitiers et qui servaient aux mères pour corriger leurs enfants

La Bourgelée

La ronde autour de la bourgelée de Rois d'après la copie d'un vieux et naïf dessin, exécuté par un jeune dessinateur lexovien, M. Contel



La ronde autour de la bourgelée des Rois, d'après la copie d'un vieux et naïf dessin, exécutée par un jeune dessinateur lexovien, M. Contel

Normand et sa « couline »
dessin J. Ch. Contel



jeunes et vieux, organisait une ronde gigantesque autour du brasier en chantant le vieux refrain normand:

Bonjour les Rois
Jusqu'à douze mois
Douze mois passez
Les Rois revenez

Ce refrain se chantait le 5 janvier, veille de la fête des Rois, et, le lendemain, on organisait un nouveau feu de joie, et dans la ronde, on chantait cet autre refrain :

Adieu les Rois
Jusqu'à douze mois
Douze mois passez
Les Rois revenez

Toutes les crêtes du voisinage ont un feu. Entretenu jusqu'à complet épuisement de munitions, il illumine fantastiquement les danses, rondes, sauts et cabrioles des jeunes gens. Cris, hululements, refrains populaires, muiques, charivaris... Toute folie est bienvenue. Puis l'appétit vient et assied les plus intrépides. Les plus timides sont partis après la première flambée mais les gars veulent au moins saluer là-haut la première heure du jour des Rois, et restent jusqu'à flamme éteinte au dernier tison.

Ces "Bourguelées" ou feux de joie ont duré dans le Pays d'Auge, jusqu'en 1870; mais à partir de cette année terrible, où toutes communes et villages ont perdu quelqu'un des leurs, on a supprimé ces fêtes.

Certains ont vu, dans ces fêtes du feu, des restes du paganisme antique. Ils ont rappelé les fêtes druidiques, les fêtes d'Iol au pays scandinave, les fêtes de Cérès dans la Gaule romaine. Mais de même qu'aujourd'hui un feu d'artifice conclut fréquemment une fête, il n'y avait pas autrefois de belle "assemblée" sans feu de joie.

Danièle Lelong

**D'après un texte de Gaston Le Révérend
La Revue illustrée du Calvados – février. 1914**

La galette des roi

La Fête des Rois a été longtemps la principale fête de l'année en Normandie. Ce jour-là, tous les employés : charretiers, laboureurs, valets, servantes etc. avaient congé et allaient rejoindre leur famille. Parfois le "Maître" donnait une volaille, ou un litre d'eau-de-vie.

Déjà, les Romains célébraient Saturne, le 6 janvier, jour de l'Épiphanie, et faisaient d'importantes orgies. Les soldats tiraient au sort, à l'aide d'une fève, un roi parmi les condamnés à mort. Ce roi régnait sur la fête et participait aux réjouissances. Il n'était exécuté qu'après les Saturnales.

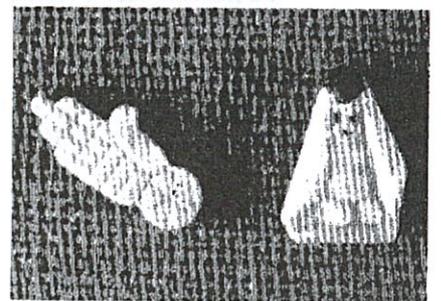
L'Église occidentale plaça, le jour de l'Épiphanie, la fête des rois mages. En souvenir de Melchior, Gaspard et Balthazar, on "tire" les rois. Ainsi peu à peu, la fête religieuse et la fête profane se sont superposées. Le rituel de la fève apparaît au Moyen Âge. Au début, la fève était une graine glissée dans la pâte, mais comme le roi devait payer à boire, tricheurs et avarés avalaient cette fève. Aussi, elle fut remplacée au XIXe siècle par des figurines en porcelaine qui ont suivi l'actualité ("en 1870 cochons coiffés de casque prussien, en 1894 automobiles, etc.).

En Basse-Normandie, la fête des Rois donnait lieu à des rites scrupuleusement observés. Tout d'abord ce jour-là, servantes et domestiques avaient tous congé, puisqu'il fallait, comme les maîtres, se réunir au foyer paternel. Si les parents étaient pauvres, les maîtres chez qui ils étaient gagés leur donnaient volailles, gâteaux, vin, bref tout ce qu'il fallait pour le festin du soir qui, dans chaque maison, était présidé par le doyen d'âge. A la fin de ce repas, la galette traditionnelle, offerte par le boulanger, était découpée en autant de parts qu'il y avait de membres de la famille, présents ou absents. Les morceaux destinés aux absents ainsi que ceux représentant "la part des pauvres", étaient soigneusement rangés dans une armoire. Aux cris de "le Roi boit, la Reine boit" étaient acclamées les éphémères royautés, conférées par la fève traditionnelle⁶

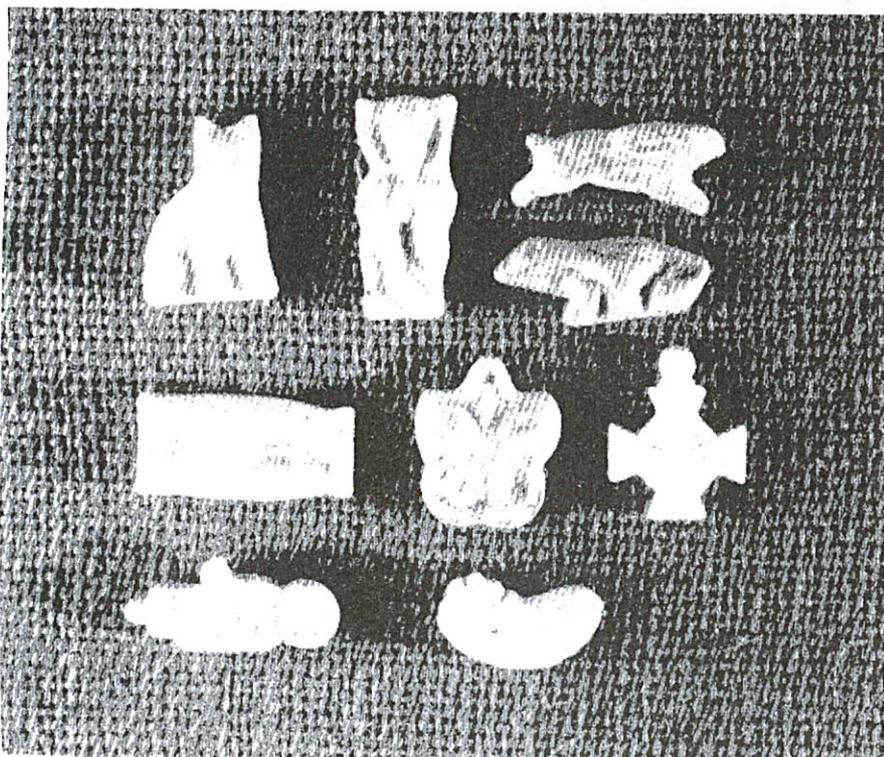
⁶ Dr Stephen Chauvet "*La Normandie ancestrale*", Colas éditeur, Bayeux, 1951



▲ Pour l'imagier
liberté complète de création.



◀ L'Orient se glisse parfois
dans la galette.

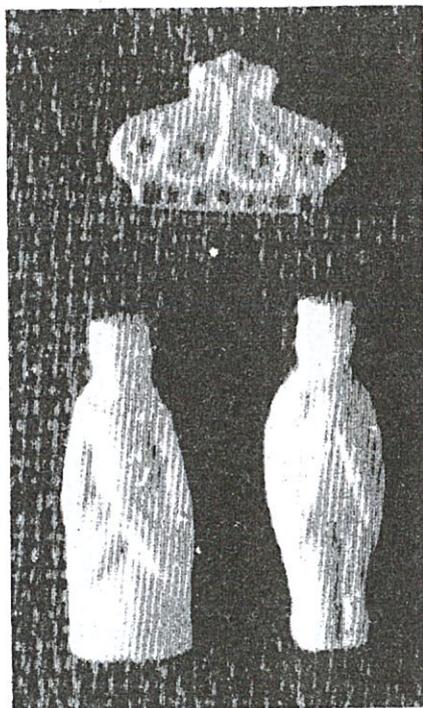


◀ Les animaux, chiens, chats, poissons,
sont aussi de la fête.

Quelques fèves en porcelaine

Dans le Pays d'Auge, le Lieuvin et le Bessin, on fêtait les Rois vivants et les Rois morts (1^{er} et 2^{ème} dimanches de l'Épiphanie) par de plantureux repas, auxquels étaient conviés parents et amis. Les domestiques quittaient leur service pour aller manger, dans leur famille, la galette offerte par leur maître.

Après avoir coupé la galette, on la recouvrait d'une serviette, et l'une des personnes présentes, posait, à l'un des enfants, pour chaque part, la question : *Ephebe domine*, pour qui ? et cet enfant désignait tel ou tel convive, et retirait sa part; il se gardait bien d'oublier de dire, à un certain moment: "La part à Dieu, s'il vous plaît", et ce morceau du pauvre était mis de côté.



Couple d'un jour, La Fête des Rois permettait chez les Grecs et les Romains toutes les fantaisies.

Gisants de l'église de Sainte-Marie-aux-Anglais
Statistique Monumentale du Calvados

CANTON DE MÉZIDON.

499



V. Petit del.

LES DEUX STATUES TOMBALES DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS.

La Journée manoirs

La journée que nous intitulons traditionnellement "Journée manoirs" est, en réalité, une journée consacrée au patrimoine civil et religieux des communes proches du Billot, que l'on visite en voiture particulière. Cette journée permet de découvrir nos églises du sud Pays d'Auge, le plus souvent fermées au public, et, surtout, d'être accueillis dans des demeures privées que l'on ne visite pas habituellement. Ces journées existent depuis 1986. Voici ce que vous avez pu visiter depuis cette date:

Juillet 1986:

Motte féodale de Norrey
Château de Courcy
Manoir de la Croix Blanche à Grandmesnil
Château de Vendevres
Manoir du Houlbec à Ecots
Vieux Château à Mittois

5 octobre 1986

Manoir de la Malherberie à Saint-Georges-en-Auge
Manoir des Buttes, Saint-Georges-en-Auge
Manoir de Caudemonne, La Chapelle-haute-Grue
Fromagerie de Boissey
Château de Thiéville
Manoir de Vieux-Pont-en-Auge
Manoir de Coupesarte

14 juin 1987

La ferme Demay à Saint-Michel-de-Livet
L'église de Saint-Michel-de-Livet
Le presbytère de Saint-Michel-de-Livet
Le manoir de Carel
Le manoir de la Pipardière à Livarot (nous avons bien fait de le visiter !)
Le château de Neuville à Livarot (aujourd'hui disparu !)
Le manoir de Bellou

4 octobre 1987

Le manoir de la Varinière à Tortisambert
Le manoir du Coudray à Tortisambert
Le manoir de la Plesse à Saint-Germain-de-Montgommery
Le manoir des Tourelles
Le prieuré de Crouttes
Le manoir de Roiville

Vous remarquerez que les deux premières années, nous ne doutions de rien et que nous organisions deux sorties annuelles. Mais nous étions jeunes ...

18 septembre 1988

Manoir d'Heurtevent
Manoir de La Roque à Montpinçon
Propriété de Launay à Montpinçon
Château du Robillard, Lieury-L'Oudon
Manoir de la Croix Blanche à Grandmesnil
Le Fort Manel à Saint-George-en-Auge

11 juin 1989

Le Vieux Château ou Hôtel du Vivier à Mittois
Les bâtiments conventuels de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives
L'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives
Le manoir de l'Elu à Saint-Pierre-sur-Dives
Le château de Canon

1990

Manoir du Houlbec à Ecots-L'Oudon
Manoir du Vigan à Saint-Martin-de-Fresnay L'Oudon
Manoir du Mont de la Vigne
Château de Carel à Sain-Pierre-sur-Dives

1991

Chapelle de Saint-Martin-des-Noyers
Manoir de la Cour Mathieu au Mesnil-Durand
Manoir de Carel
Château de La Houblonnière

1992

Manoir de la Cour Livet à Notre-Dame-de-Fresnay L'Oudon
Ferme des Colombiers
Manoir de Puttecostes à Réveillon Vaudeloges
Manoir de Grandchamp au Renouard
Motte seigneuriale de Saint-Germain-de-Montgommery
Manoir de Roiville

1993

Chapelle de La Gravelle à Montviette
Manoir de La Gravelle à Montviette
Manoir de La Roquette à Castillon
Manoir de La Touzerie à Castillon
Manoir de Tonnancourt à Prêteviller
1994

Eglise de Norrey-en-Auge
Eglise et château de Courcy
Manoir du Coudray à Tortisambert
Château de Fervaques
Visite du bourg de Fervaques

1995

Domaine de Saint-Basile, Les Autels-Saint-Basile
Manoir seigneurial de Saint-Basile “
Eglise de Saint Basile “
Manoir du Val à Montpinçon
Eglise de Saint-Georges-en-Auge
Manoir de Coupesarte

1996

Eglise d'Heurtevent
Domaine des Closaies à Heurtevent
Manoir de la Cour Thomas “
Ferme de la Croix à Ouville-la-Bien-Tournée
Moulin et Eglise, Ouville-la-Bien-Tournée
Château de Thiéville

1997

Manoir de la Malherberie à Saint-Georges-en-Auge
Manoir de La Varinière à Tortisambert
Manoir de Bellou
Manoir des Pavements à Lisieux
Manoir d'Aubichon à Lisieux
Manoir de La Quaize à Glos

1998

Eglise de Castillon
Presbytère de Castillon
Domaine du Moncel à Castillon
Manoir de La Touzerie “

Manoir de La Gendrierie “
Manoir de Cauvigny au Renouard
Eglise de Crouttes
Ferme de La Galotière

1999

Château de La Rivière à Saint-Martin-de-Fresnay L'Oudon
Manoir de Courville “
Ferme du Home “
Ferme du Fayel “
Ancienne Propriété de la famille Barbedienne, tabellion garde-notes héréditaire
(notaire) de Saint-Martin-de-Fresnay
Ferme du Val à Saint-Martin-de-Fresnay, L'Oudon
La Cour Fontaine “
La Cour Lecointe “

2000

Manoir de Montmirel et manoir de La Roque à Montpinçon
Château et église de Garnetot
Ferme des Aunaies à Montpinçon
Eglise de Montpinçon
Ferme de La Bergerie à Montpinçon
Visite du Billot

Journée manoirs du 9 septembre 2001

Se reporter au bulletin d'inscription

Visites de la matinée

Eglise de Mesnil-Bacley
Manoir seigneurial avec son colombier, Mesnil-Bacley
Prieuré du Val Boutry
Manoir de Carel à Saint-Michel-de-Livet
Repas traditionnel dans la salle des Fêtes du Billot :

Visite de l'après-midi

Manoir seigneurial des Authieux-Papion (maison à encorbellement du XVI^e
siècle)
Presbytère des Authieux-Papion de la même époque que le manoir.
Eglise des Authieux-Papion où sont enterrés les ancêtres du célèbre écrivain
normand Jean de La Varende.
Eglise de Sainte-Marie-aux-Anglais, très intéressante chapelle contenant en
particulier de belles fresques et deux gisants.

Participation; Visite de l'exposition, repas (sauf boisson) et visites: 60 F
enfant 6/14 ans: 30 F – gratuité pour les enfants de moins de six ans.



14140 VIEUX PONT EN AUGÉ
Tél. 02 31 20 21 54
02 31 20 18 89

Tourisme vert et randonnée

une entreprise rentable pour le Canton de St Pierre sur Dives

En 10 ans, la capacité en hébergements touristiques ruraux du canton de St Pierre sur Dives a été multipliée par près de 4.

En 1991, on dénombrait 8 gîtes ruraux et 6 chambres d'hôtes agréés « gîtes de France » sur les 22 communes du canton soit une capacité d'accueil de 76 places. En 2001, 21 gîtes ruraux, 18 chambres d'hôtes et 2 gîtes d'étape sont agréés par les gîtes de France soit une capacité de 251 places.

	1991		2001	
	Nombre	places	Nombre	places
Gîtes ruraux	7	59	21	163
Chambres d'hôtes	6	17	18	57
Gîtes d'étape	0	0	2	31
Total		76		251

soit une augmentation de 175 places

Il s'agit uniquement des gîtes labellisés. Les hébergements non qualifiés « gîtes de France » ne sont pas pris en compte. Or, ils représentent un nombre de places supplémentaires non négligeable.

Nous avons estimé à près de 3 millions de Francs par an le chiffre d'affaires généré par les hébergements agréés sur notre secteur (location + dépenses locales).

	nombre	Location / an	Dépenses/unité	Total / an
Gîtes ruraux	21	20 semaines	5.000 F	2.100.000 F
Chambres d'h	18	80 nuitées	400 F	576.000 F
Gîtes d'étape	2	900 nuitées	150 F	270.000 F
				2.946.000 F

Ces hébergements génèrent en plus environ 60.000 F de taxe d'habitation et frais de surplus ménagers.

On peut estimer à une dizaine le nombre d'emplois directs liés à cette activité auxquels il faudrait ajouter les emplois indirects générés par la restauration par exemple ou par les métiers du bâtiment pour la mise en état et l'entretien du bâti nécessaire.

Les visiteurs qui fréquentent notre secteur y viennent pour découvrir les charmes de la campagne, son patrimoine architectural et naturel. Souvent les gens nous disent être impressionnés par l'habitat traditionnel (messieurs les Maires, faites attention aux permis de construire délivrés !). Il s'agit d'une caractéristique à préserver impérativement car elle nous différencie des autres régions de tourisme vert.

Bien entendu, la promenade à pied ou la randonnée sont des moyens privilégiés pour découvrir et apprécier notre région.

Un certain nombre d'éléments nous font penser que le développement du tourisme vert n'est pas étranger à la mise en valeur de nos chemins de randonnée.

Voici quelques exemples :

- en 5 ans, 900 exemplaires du topo-guide « Promenades en Pays d'Auge de la Dives à la Vie » spécifique de notre secteur ont été vendus. On compte en règle générale 4 randonneurs pour 1 topo-guide, soit 3600 randonneurs sur nos chemins.
- de nombreux autres ouvrages édités par la FFRP répertorient plusieurs circuits proposés par RPVO (Tour du Pays d'Auge, 34 promenades Pays d'Auge, Calvados à pied).
- le topo du Tour du Pays d'Auge est épuisé, il va être réédité dans une nouvelle version.
- RPVO a vendu 1500 exemplaires du dépliant des circuits du secteur en 2 ans
- « la Fromagère » rassemble plus de 100 VTTistes et 80 pédestres chaque année depuis 5 ans.
- les sorties organisées par RPVO, Monviette Nature ou d'autres associations locales de la région ont amené des centaines de personnes sur les chemins entre St Pierre sur Dives et Livarot.

Bref, il ne s'agit plus de croire aujourd'hui que la randonnée dans notre région est l'affaire de quelques habitants armés de sécateurs en mal de protection d'environnement. Elle concerne plusieurs centaines de gens qui génèrent une activité dont nous avons montré l'impact économique pour notre secteur.

Tout cela est très encourageant pour l'action que nous menons avec d'autres depuis 8 ans.

C'est bien une véritable infrastructure au service du tourisme vert qui a été créée au service des habitants et résidents de la région et que nous rencontrons d'ailleurs souvent au détour des sentiers.

Grâce à ce travail, notre secteur est concerné au premier plan par ce phénomène de société. Avec nos moyens modestes, nous sommes persuadés d'avoir participé à la valorisation touristique du canton et de ses alentours.

Il faut impérativement que cet acquis soit maintenant préservé, amélioré et promu.

Pour cela, il y a encore pas mal de chemin à parcourir ...

En plus du Tour du Pays d'Auge dont l'entretien est assuré par le Conseil Général, nous avons dénombré au total 8 km de sentiers dont l'entretien peut être mécanisé. 7 Km nécessitent une intervention régulière manuelle. Enfin, 5 lieux nécessitent des travaux d'assainissement et d'encaissement indispensables, en particulier pour permettre l'utilisation toute l'année de certains circuits et leur usage par les randonneurs équestres.

Si nous pouvons continuer à assurer le nettoyage manuel de certaines parties, il n'est pas possible d'envisager de façon durable de le faire partout. En particulier les travaux ponctuels nécessitant l'encaissement ou le drainage ne peuvent être faits que par des professionnels. Seule la prise en compte par les collectivités locales de ces aspects pourra assurer la pérennité du réseau.

De même, nous pouvons nous même assurer une promotion de proximité des possibilités offertes mais nous ne pouvons le faire au niveau qu'il conviendrait (grande région au moins). Un véritable Office du Tourisme Cantonal serait mieux à même de le faire à cette échelle.

En ces temps où l'on parle beaucoup d'intercommunalité sans la voir réellement se mettre en œuvre, voilà un sujet sur lequel les communes pourraient unir leurs efforts et moyens avec de bonnes chances de rentabiliser des investissements utiles et peu coûteux.

Nous souhaitons connaître l'avis des futurs élus du canton sur ce sujet. Leur réponse est importante pour l'avenir de notre canton et pour encourager nos engagements de bénévoles.

*Texte rédigé à l'occasion de l'Assemblée Générale de RPVO le 18 Février 2001
Recherches et Rédaction Carole Michel, Catherine Sady, Fred Guais, Michel SADY*

Randonnées et Patrimoine de la Viette et de l'Oudon
chez Michel SADY
Les Coutures
14140 VIEUX PONT EN AUGÉ
02.31.20.21.54

"DES LIEUX ET DES NOTES..."

12 concerts insolites
du 14 juillet au 19 août 2001
pour se promener en musique
de châteaux en haras,
d'églises en chapelles,
de parcs en jardins.

Samedi 14 juillet - 21h
Anciennes usines Wonder - LISIEUX
Cabaret Kurt Weill

Entre cabaret berlinois, goulante
parisienne et comédie musicale
américaine.

L. Hanrot, soprano, **C. Hureau**, mezzo,
E. Olivier, piano, **C. Jacob**, mise en
scène

Dimanche 15 juillet - 18h
Eglise
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR
Concert chez le Cardinal Ottoboni
Cantates romaines de Scarlatti, Hændel,
Durante et Steffani.
ENSEMBLE ARCOMELO
M. Zanetti, soprano, **J.-M. Fumas**,
contreténor, **I. Assayag**, clavecin,
C. Delume, théorbe,
H. Andreyev, violoncelle baroque

Samedi 21 juillet - 19h30
Château - CANON
L'Heure romantique
Elans passionnés et accents pathétiques
des romantiques allemands : Beethoven,
Schubert, Schumann et Liszt.
Marie et Hélène Desmoulin,
piano quatre mains

Dimanche 22 juillet - 16h30
Manoir de Colandon - GLOS
L'Invincible Armada
A la fin du XVI^e siècle, confrontation entre
polyphonie espagnole et ayre anglais.
LACRIMAE CONSORT
I. Desrochers, soprano, **P. Foulon**, violes,
F. Johannel, harpe double,
J.-M. Ségrétier, flûtes à bec et récit,
B. Bédouin, cornet à bouquin,
J.-J. Herbin, **G. Duverget** et **S. Guillou**,
sacqueboutes, **A. Bouchaux**, percussions

En coproduction avec l'Académie régionale de musique
ancienne de Lisieux

Pour en savoir plus et réserver...

Association Culture et Patrimoine
9, rue Aristide Briand 14100 - Lisieux
tel : 02 31 31 06 00 fax : 02 31 31 06 80
culture.et.patrimoine@wanadoo.fr
www.pays-auge-culture.org

Vendredi 27 juillet - 21h -
Hippodrome de Clairefontaine
TOURGEVILLE
Pour Hortense
Les grands airs d'Offenbach pour
retrouver l'esprit de gaité parisienne du
Second Empire !
Lucile Vignon, mezzo-soprano, et
L'ENSEMBLE - Orchestre régional
de Basse-Normandie, sous la direction
de **Dominique Debart**

Samedi 4 août - 21h -
Salle Elie de Brignac - DEAUVILLE
Così Fan Tutte
Opera buffa de Mozart. Une œuvre
d'une extraordinaire richesse où la farce
se mêle au tragique, le grivois au
poétique, le burlesque au pathétique...
COMPAGNIE LA VOLUTE
Fiordiligi : **S. Robert**, Dorabella : **B. Le**
Gargasson, Despina : **M. Pavlovska**,
Ferrando : **D. Ploteau**, Guglielmo :
G. Vives, Don Alfonso : **M. Hacquard**,
baryton. Chef de chant et piano :
K. Iwashima. Mise en scène : **M. Blin**.
Costumes : **A. Ruault**

Dimanche 5 août - 18h -
Eglise - BLANGY-LE-CHÂTEAU
Petits concerts spirituels
De Heinrich Schütz à Johann-Sebastian
Bach : le grand art du motet allemand,
aux XVII^e et XVIII^e siècles.
LES MUSICIENS DU PARADIS
A. Magouët et **E. Vacquin**, soprani,
D. Guillon, alto, **J.-V. Aubineau**, ténor,
A. Buet, baryton, **L. Stewart**, orgue
positif, **C. Buet**, violoncelle baroque

Samedi 11 août - 21h -
Cour du Cloître -
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
Sous les voûtes, le serpent...
Une musique intemporelle
puisée dans la mémoire
d'instruments oubliés ou
venus d'ailleurs...
M. Godard, serpent et
tuba, **L. Bsiri**, trompette
marine et voix,
M. Rabbia, zarb, gongs et cloches
C. Groult, compositrice : création d'une
œuvre électroacoustique

Dimanche 12 août - 18h -
Haras de Sens - BEUVRON-EN-AUGE
Harmonie du soir
Un siècle et demi de musique française :
Alkan, Fauré, Ravel, Debussy, Dutilleux.
E. Bertrand, violoncelle
P. Amoyel, piano

Mercredi 15 août - 18h -
Eglise - LE MESNIL-MAUGER
Concert des Nations
Voyage musical à travers
l'Europe baroque : Purcell, Biber,
Couperin, Bach, Leclair...
ENSEMBLE STRADIVARIA
D. Cuiller, violon et direction
G. Scharapan, flûte traversière
J. Cuiller, clavecin
A. Chevallereau, violon
E. Schricke, violon
R. Weber, alto
A. Ripoché, violoncelle
L. Devanne, contrebasse

Samedi 18 août - 21h -
Ferme du château - FAUGUERNON
Musique et poésie au chevet du Roy
Pour le divertissement de Louis XIV
pendant les dernières heures du jour :
Marin-Marais, Moulinié, Lambert...
LE POEME HARMONIQUE
C. Leflliâtre, soprano
J.-D. Monory, récitant
S. Watillon, dessus et basse de viole
V. Dumestre, théorbe et guitare baroque

Dimanche 19 août - 16h30
Cave du manoir - GRANDOUET
Uitza
Une musique originale alliant
la fougue tzigane, les rythmes yiddish,
les variations tango et le tempo jazzy.
TRANSLAVE
M.-J. Maciuca, violon,
G. Jerez-Le Cam, piano et accordéon,
G. Robert, contrebasse,
M. Passetchnik, accordéon, trompette,
cornet, **J.-F. Roger**, percussions.



15 - 16 Septembre 2001

les journées du patrimoine

*Région de
Saint-Pierre-sur-Dives*

organisées par :

- l'Office du Tourisme et le Jardin Conservatoire de Saint-Pierre-sur-Dives, et les associations :
- les Amis de l'Abbaye et de l'Histoire de Saint-Pierre-sur-Dives et ses environs,
- Randonnées et Patrimoine de la Viette et de l'Oudon,

avec le concours de la municipalité de BOISSEY.

*Visitons
Saint-Pierre-sur-Dives*

L'ABBAYE

Accès libre (hors offices pour l'Abbatiale).

Samedi et dimanche à 14 h 30 et 16 h

visite guidée gratuite :

→ *de l'Abbatiale (XI^e - XV^e siècles),*

→ *du cloître (XVII^e siècle),*

→ *de la salle capitulaire (XIII^e siècle).*

*Rendez-vous Cour du Cloître, rue Saint-Benoist
(entrée à gauche de l'Office du Tourisme).*

Durée 1 h environ.

*Dans l'après-midi de dimanche, à l'Abbatiale,
audition des grandes orgues récemment
restaurées.*

LE JARDIN CONSERVATOIRE des fleurs et légumes cultivés en Pays d'Auge pour la cuisine ou la pharmacopée.

*Visites guidées le samedi et le dimanche de 14 h
à 17 h.*

Durée : 1 heure environ. Tarif réduit : 10 F

Samedi à 20 h : Balade nocturne

**Miracles et mystères
autour de l'Abbaye**

*Guidée par l'Office du Tourisme et le Jardin
Conservatoire, cette balade gratuite vous fera
découvrir l'Abbaye et son cloître, les Halles et
le Jardin Conservatoire.*

*Rendez-vous cour du Cloître, rue Saint-Benoist
(entrée à gauche de l'Office du Tourisme).*

Durée : 1 h 30 environ.

**Circuit libre : quelques églises rurales
et lieux privés s'ouvrent aux visiteurs**

*Sauf mention particulière, accueil dans chaque lieu
le samedi et le dimanche de 14 h 30 à 17 h.*

BOISSEY

Eglise présentant un très beau retable peint en trompe-l'œil et une statue en bois polychrome du XVIII^e siècle. Grille en bois fermant le chœur.

Mais, le samedi, BOISSEY, c'est aussi :

- un concert gratuit,
- la visite guidée gratuite de la fromagerie.

Eglise de BOISSEY
Samedi à 17 h 30

CONCERT GRATUIT

DUO DE GUITARES

Sophie et Yves CHATELAIN

*A l'issue du concert, le verre de l'amitié
sera offert par la municipalité de Boissey*

FROMAGERIE DE BOISSEY

Livarot, Pont-L'Evêque, Pavé d'Auge, Deauville

Visites guidées samedi de 9 h à 17 h

FROMAGERIE DE ST-LOUP-DE-FRIBOIS

Camembert A.O.C.

Visites guidées samedi de 11 h à 15 h

COURCY

Eglise au chœur du XII^e siècle. Léopard normand du XII^e siècle sculpté sur le chevet. Les restes du château féodal tout proche ne se visitent pas.

GRISY

Eglise (XIII^e - XV^e siècles) de style primitif ogival. Portail roman. Remarquable vierge en pierre polychrome.

Croix romane (XIII^e siècle) au bord de la route de Grisy à Jort.. Unique dans le Calvados.

LIEURY

Eglise: XIII^e - XV^e siècles.

*Clocher-arcade classé Monument historique.
Eglise ouverte toute la journée sans accueil.*

MITTOIS

Eglise : Clocher arcade du XIII^e, le plus vieux du Calvados.

OUVILLE-LA-BIEN-TOURNEE

*Eglise du XIII^e siècle surplombant la vallée de la Dives. Surprenante par ses proportions.
Murs en pierre de taille.
Clocher en essente de châtaignier.*

SAINT-GEORGES-EN-AUGE

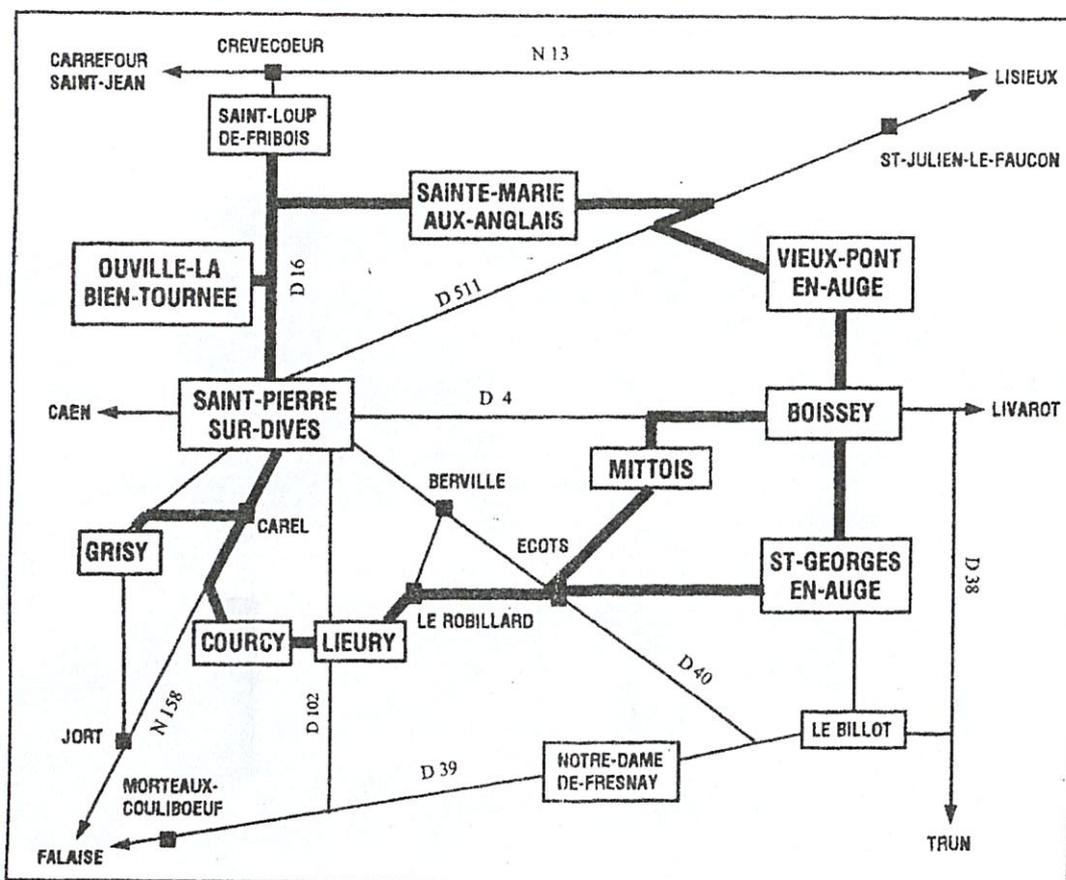
Eglise du XIII^e siècle, restaurée au XIX^e siècle.

SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS

Chapelle Sainte-Marie : de pur style roman du XII^e siècle. Fresques romanes du XIII^e siècle.

VIEUX-PONT-EN-AUGE

*Eglise pré-romane du X^e siècle.
Une des plus vieilles de Normandie.*



A visiter également le samedi et le dimanche :

Foyer rural du BILLOT : exposition «Jeux, fêtes et réjouissances populaires en Pays d'Auge»

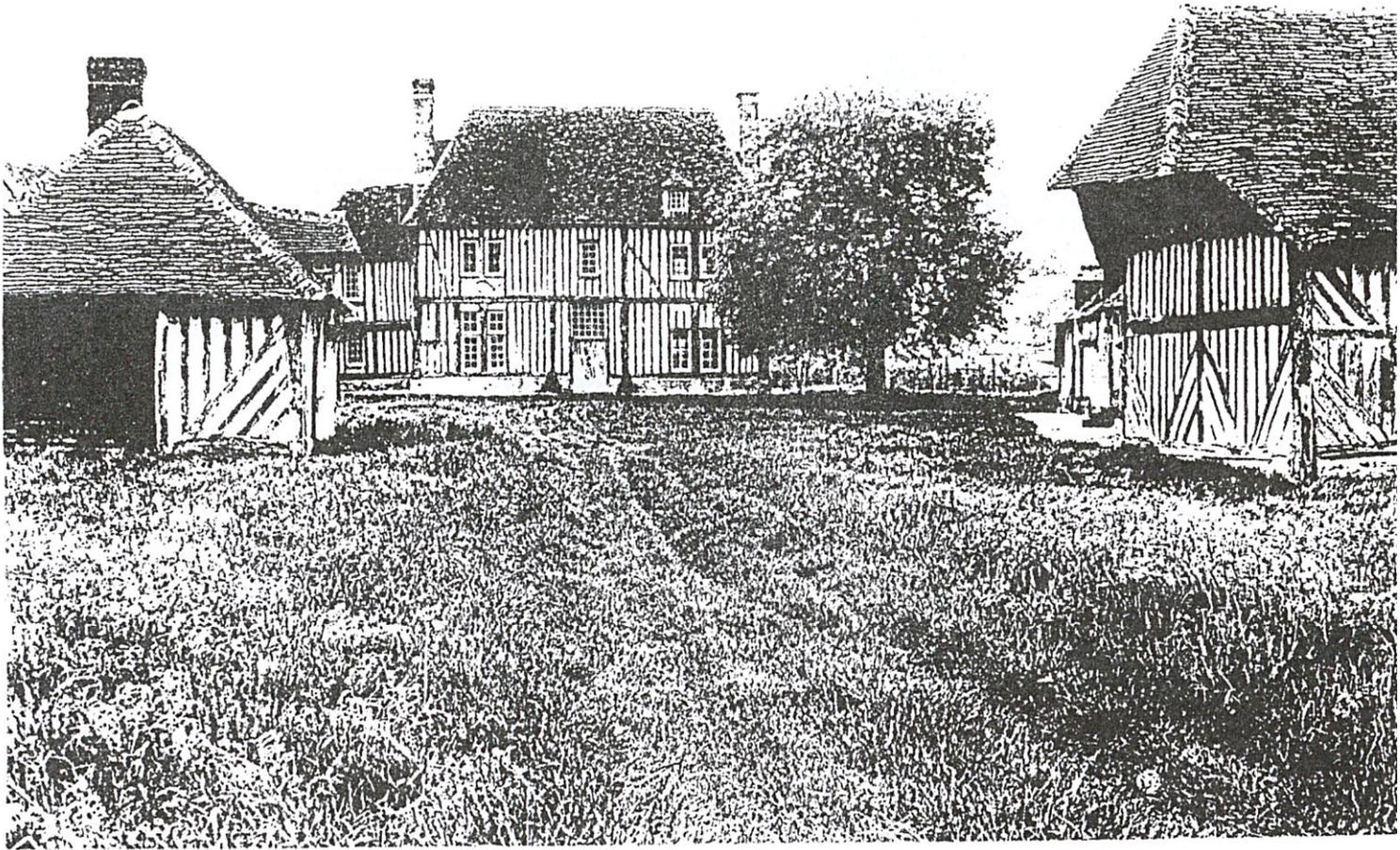
Ouvert de 14 h 30 à 18 h. Entrée : 15 F (gratuit enfants - de 12 ans).

Le Foyer rural du Billot et l'association Montviette-Nature proposent un circuit découverte au départ de l'exposition du Billot.

Florent CHABOISSIER, maître-verrier à NOTRE-DAME-DE-FRESNAY

(sur la D 39 vers Ammeville)

- exposition de vitraux anciens en cours de restauration et de vitraux modernes,
- animation de 14 h à 18 h. entrée libre.



Manoir de la Roque à Montpinçon

Jourées du Patrimoine 15 et 16 septembre

Circuit proposé par le Foyer rural du Billot

A partir de 10 heures, **visite guidée de l'exposition** "Jeux, Fêtes et Réjouissances populaires" (autres visites à 14 h 30; 16 h; 17 h 30)

Eglise de Montpinçon et son orgue classé Monument historique.

Manoir de La Roque à Montpinçon. Manoir à pans de bois du XVI^e siècle, inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques.

Atelier d'un maître verrier à Notre-Dame-de-Fresnay, accueil par Florent Chaboissier, maître verrier.

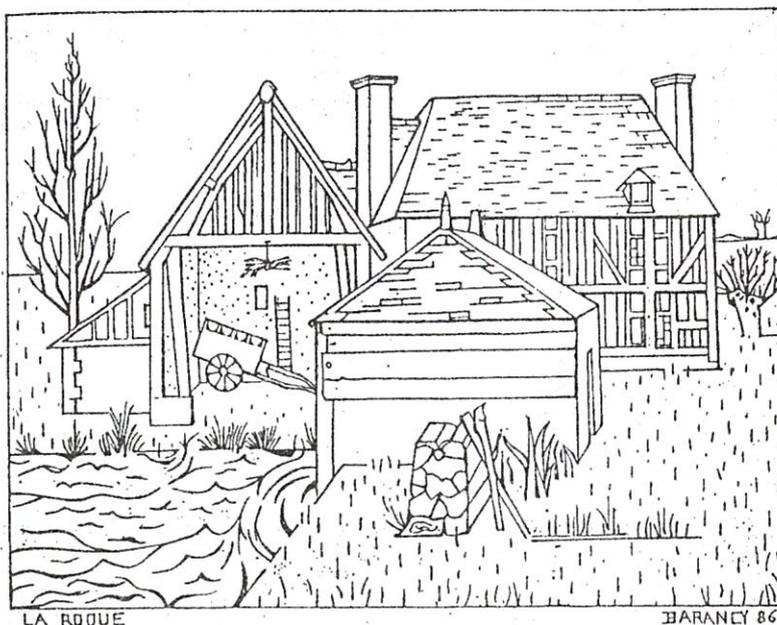
Ferme du manoir des Colombiers à Notre-Dame-de-Fresnay. Belle ferme à pans de bois du XVII^e siècle qui présente la particularité, pour le Pays d'Auge, de posséder un porche en pierre avec entrée charretière et .entrée piétonnière

Moulin et étang de Montviette, accueil "Montviette-Nature".

Visite du bourg de Montviette et ses anciens commerces.

Manoir de Carel, Saint-Michel-de-Livet, manoir à pans de bois avec encorbellement du XVI^e siècle.

Un circuit fléché, au départ du Foyer du Billot, sera mis en place. Un livret guide sera proposé aux différentes étapes, moyennant une participation de 30 F



Fleurs et feuillages de Fêtes

Fleurs et feuillages ont de tous temps accompagné les fêtes. Toutefois le "fleurissement" des cérémonies de la première moitié du XXe siècle a été d'une incomparable richesse. Certaines traditions sont même nées au cours de ce siècle, d'autres y ont trouvé une renaissance.

Nous allons tenter de reconstituer ces pratiques de fleurissement par l'observation des plantes choisies et la place qu'elles occupaient dans les cérémonies.

Cette étude s'inscrit dans l'ensemble des recherches menées autour de l'exposition présentée par le Foyer Rural-Histoire et Traditions populaires-: "Jeux Fêtes et Réjouissances". Nos recherches et enquêtes se sont attachées aux cantons de Saint Pierre sur Dives, Livarot et de quelques paroisses autour de Lisieux.

Pour le fleurissement des cérémonies, presque toutes les parties de la plante sont utilisées : les rameaux, les feuilles, les tiges, le tronc, les fleurs entières ou bien les pétales seuls. Certaines parties de la plante sont destinées à un usage noble, les autres servent de fond aux bouquets ou aux décors.

Les Feuillages

Les rameaux

Les rameaux, c'est-à-dire les branches feuillées, suggèrent la célébration des « Pâques fleuries » ou cérémonie des « Rameaux » dont elle a emprunté le nom. Ce jour-là les paroissiens apportent à l'église un ou plusieurs rameaux de **Buis**. Présent dans la plupart des haies bordant les jardins potagers et en de nombreux cimetières, le buis est le plus couramment utilisé. Après avoir été béni, il sera brûlé le vendredi Saint suivant. Les cendres seront conservées jusqu'au mercredi des Cendres de l'année d'après. A la messe du matin, le mercredi des Cendres, le prêtre fera une croix sur le front de chacun des fidèles.

A Lisores, les paroissiens apportent du buis, le curé seul tient une branche de **Laurier palme**. Le buis servira à la protection de la maison, des étables, du jardin. Piqué au bord des planches, dans le jardin potager, il arrive même qu'il reprenne ».

“ **Buis béni**. *Le prêtre avait aussi du lotot.* ” Témoignage 2001 de Geneviève Garnavault (78 ans), Lisores.

“ **Buis**. *Dans certaines communes, le curé avait du laurier. Le buis mis à la croix était brûlé le vendredi Saint. Il servait au Mercredi des Cendres. Ce jour-là, l'école était plus tard. Chacun en gardait un peu, on le mettait au crucifix de la maison.* ” Témoignage 2001 de André Delaunay, Montviette.

De chaque côté de l'entrée voici du **buis** (...) « *Chez nous, on le taille sommairement afin de lui laisser des branches assez longues qui seront bénies le dimanche des Rameaux, ensuite nous en mettrons quelques brins dans la maison en les glissant sous le corps du Christ qui est sur le crucifix, ainsi que dans l'écurie et à l'étable, puis on en portera au cimetière sur les tombes de nos défunts.* » Témoignage 2001 de Mme Monge-Duval, souvenirs du jardin de son enfance 1928 – 1936

Le houx des arcs de triomphe

Dresser un arc de triomphe pour la fête est tout un art : hommes et femmes y participent.

Les hommes vont couper dans les haies d'importantes quantités de branches de **houx**. La veille de la fête les femmes détachent chacune des feuilles puis les enfilent à l'aide d'une aiguille sur de longues ficelles. Les roses en papier, qui ont été fabriquées les semaines précédentes, sont insérées à intervalles réguliers sur la guirlande de houx.

Puis les hommes dressent un arc en bois à l'entrée du cimetière, du presbytère ou du pré de la fête. Sur l'arc sont disposées les guirlandes qui entourent les initiales peintes de l'invité d'honneur.

Le jour de la noce, un arc de triomphe était dressé à l'entrée de la ferme. Les voisins se tenaient sous l'arc avec un plateau chargé de verres, et la liqueur de cassis « maison » que les mariés devaient boire.

“ - Montpinçon, mai 1930. Pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, l'autel est décoré de guirlandes fabriquées avec du **houx** et des **roses en papier**, en alternance.

En 1937, pour les noces d'or du curé de Montviette, les paroissiens ont érigé des arcs de triomphe en branches de **thuya** clouées les unes sur les autres. Un à l'entrée du presbytère, un autre à l'entrée de l'église et encore un autre à la porte de l'école, avec, pour célébrer la venue de l'évêque, une inscription “ Bienvenue à Monseigneur ”.

« *Pour fabriquer les guirlandes, les femmes se réunissaient dans la maison Duhamel.* » Témoignage 2001 de André Delaunay, Montviette.

Les arbres dressés

En 1912 à Montviette, l'évêque préside la Confirmation. Reçu sous un dais, porté par les membres de la Fabrique il se rend du presbytère à l'église. Le chemin est bordé d'arbres dressés, décorés de fleurs en papier.

**Souvenir des noces d'or de Monsieur l'abbé Ménager, curé de Montviette
-23 septembre 1930**

Remarquez la guirlande de feuilles de houx entourant le porche de l'église



*Souvenir des Noces d'Or de Monsieur l'Abbé MENAGER
Curé de MONTVIETTE (23 Septembre 1930)*

Au Billot il était d'usage, à l'occasion de la fête paroissiale, de « planter » de jeunes **Bouleaux** le long des chemins jusqu'au pré de la fête et surtout jusqu'aux maisons où demeuraient le roi et la reine

A Montviette en 1937, pour célébrer la venue de l'Evêque, les femmes et les jeunes filles avaient fabriquer des « rideaux » de tiges de **Sureau**, et de fleurs en papier.

**Fête à Montviette, noces d'argent du curé de Montviette et confirmation
1912. : arcs de triomphe et bouleaux décorent la commune**



Les Jonchées

Les « jonchées, plus souvent appelées « pavées » se pratiquent à la Fête-Dieu (juin). Iris des marais et laïche sont coupés dans les fossés et sur les mares le matin de la fête. Déposées sur le parcours de la procession, décorées de sciure de bois et de pétales de fleurs semés, ces plantes font comme un tapis sur lequel marchent le curé et le clergé pour aller de reposoir en reposoir.

Devant les reposoirs, autels dressés à l'entrée des fermes ou des maisons dans les bourgs se dessine parfois une savante rosace. La laïche ou les iris sont placés en étoile ou en soleil, au centre un monticule de sciure de bois est recouvert de roses ou de pivoines.

“ A la fête du Saint-Sacrement, toute la route était fleurie. Devant chaque autel, un “ soleil ” de laïche était dressé et en son centre des pivoines rouges. ”
Témoignage 2001 de André Delaunay, Montviette.

L'iris est souvent appelé "pave" :

Les feuillages des fonds de bouquet

A Escures-sur-Favières ainsi qu'à Tôtes, on utilisait une graminée le « ruban à la Vierge » pour composer les fonds de bouquets : Appelé aussi « ruban à la bergère », « herbe à ruban », le **phalaris** était cultivé dans la plupart des jardins du sud Pays d'Auge.

A Lisores où le rebord des statues et des autels est trop étroit, comme c'est souvent le cas « *on ne peut faire des bouquets ronds, on fait alors des bouquets plats* »

.A Montviette, Madame VARIN l'épicière cultivait une longue bande de **Montbretia** dont le feuillage servait à confectionner le fond des bouquets.

“ Le feuillage des iris est précieux pour donner une note d'élégance dans les bouquets que, par ailleurs, grand'mère n'hésite pas à remplacer par des queues de poireaux, pour confectionner ses bouquets destinés à l'église et je vous assure que l'effet est aussi esthétique.

Ma grand-mère ose mélanger muguet et cerfeuil, roses et queues de poireaux, branches de noisetier et iris. Témoignage 2001 de Mme Monge-Duval, souvenirs du jardin de son enfance 1928 - 1936.

Les chemins de table

" *Ma grand-mère a une autre spécialité : les chemins de table. J'ai été fascinée par celui qu'elle avait préparé pour la communion de ma sœur, fait de longues et fines tiges de **lierre**, torsadées régulièrement en une suite ininterrompue de huit, avec piqués, çà et là sur leurs feuilles, des petits groupes de trois ou quatre fleurs de **seringat** (débarrassées au préalable de leurs attributs odorants) intercalés avec de petites grappes de **corbeille d'argent**... Pour d'autres occasions elle utilisera d'autres plantes, d'autres fleurs : **chèvrefeuille**, **roses**, **houx** et même **châtaignes** et **fougères** pour un repas de chasse ! Les formes seront différentes : en rond, en croix, en "serpent"..." Témoignage 2001 de Mme Monge-Duval, souvenirs du jardin de son enfance 1928 - 1936.*

Les feuillages de Noël

" *Noël 1933, c'est la première fois que je voyais un **sapin de Noël** avec les jouets accrochés dedans.* " Témoignage 2001 de Madeleine Lesaulnier (80 ans), Ste-Marguerite-de-Viette.

" *Fleurs utilisées à l'église : **rose de Noël**, **oreille d'ours** (c'est comme les roses de Noël), **lierre**, **mousse**, **sapin**, **houx**.* " Témoignage 2001 de Geneviève Garnavault (78 ans), Lisores

" *ainsi que du **houx fleuri**.* " Témoignage 2001 de Madeleine Lesaulnier (80 ans), Ste-Marguerite-de-Viette.

Des feuilles dans le missel

" *Pour parfumer son Missel, ma grand mère cueillait une plante sur le talus. Il s'agit de l'**Androsème**, appelée aussi "chasse diable"!.* Témoignage 2000 Jardin Conservatoire. :

" *Ma mère avait toujours un **trèfle à quatre feuilles** dans son livre de messe.* " Témoignage 2001 de André Delaunay, Montviette.

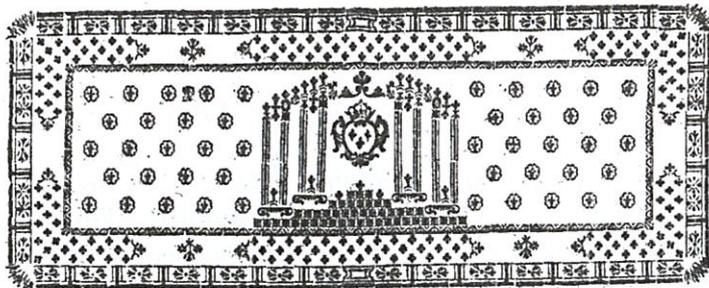
A SUIVRE....

Dans le prochain numéro: Les fleurs de fête".

Christiane Dorléans
Katia Plekhoff

Montviette-Nature

e



ÉCOUTEZ LA VÉRITÉ SUR L'IMPERFECTION DES FEMMES.

FEMME, si ton esprit audacieux & volage pouvoit connoître le fort de ta misère, la vanité de ta condition, tu fuirais la lumière du Soleil, & entrerois dans le gros des cavernes ; mais l'aveuglement qui t'ôte cette connoissance fait que tu demeure dans le monde la plus imparfaite créature de tout l'univers, l'écume de la nature, le séminaire des malheurs, le jeu des insensés, le fléau de la sagesse, une sentine d'ordures un monstre de nature, un mal nécessaire, un plaisir dommageable, un tison d'enfer, un zèle jaloux, une Sainte à l'Eglise, un Ange dans les rues, un diable à la maison, un hibou à la fenêtre, une pie à la porte, une chèvre dans un jardin, une puaneur au lit.

Puisque Saint Bernard, au cinquante-deuxième Sermon, ose bien appeler la femme l'organe du diable. *Mulier Organum diaboli.*

Genese 3. Le commencement du péché a été fait par la femme, & par elle nous mourons tous. *Eccl. 15. v. 33.*

Il est meilleur d'habiter dans une terre déserte qu'avec une femme querelleuse & emportée.

La femme est plus amère que la mort, elle est le lac des vengeurs, & son cœur un rets, ses mains sont des liens, quiconque est agréable à Dieu, la fuira, quiconque sera pécheur sera pris par elle. *Eccl. 7. v. 27.*

Saint Augustin dit, que la femme a plus que l'homme ; mais c'est d'infidélité, d'ingratitude, d'ambition, d'orgueil & de luxure.

Le Prophète Jonas étoit en plus grande sûreté dans le ventre de la baleine, que le pauvre Samson entre les mains de la perfide Dalila.

Saint Jean a été honoré des tigres & des lions, & a été décapité par la suscitation d'Herodiade.

Saint Jean Chrysostome écrivant sur le deuxième Chapitre de Saint Mathieu, dit que la femme, pour

le dire en un mot, est la porte du diable, le chemin d'iniquité, la blessure d'un scorpion, & un génie nuisible & dommageable en toutes choses.

Saint Grégoire dit, qu'une femme a le venin d'un aspic, la langue d'un serpent, les yeux d'un basilic, l'artifice d'un dragon, & que toute la malice du monde n'est rien auprès de celle d'une femme.

Origene dit, que la femme est le chef du péché, les armes du démon, l'exil du Paradis, la mere du délit, & la corruption de la première Loi.

Les femmes font apostasier les Sages. *Eccl. 9. v. 2.*

Toute la malice de l'homme est meilleure que la bonne action d'une femme. *Eccl. 35.*

Caton dit, que la sagesse & la raison sont incompatibles avec l'esprit d'une femme, qui n'a rien autre chose que l'ambition en tête.

Saint Jérôme tient qu'une bonne femme est plus rare qu'un Phoenix : *Optima femina rarior Phœnice.*

Tertulien dit, que la haine du diable n'est pas tant à craindre que celle d'une femme ; car si le diable fait du mal, il est tout seul ; mais la femme est aidée de l'esprit malin, pour exercer sa furie contre celui qui l'auroit tant soit peu choquée.

De mille hommes, j'en ai trouvé un bon, & de toutes les femmes pas une. *Eccl. ch. 6. v. 29.*

Platon remercioit Dieu de trois choses ; sçavoir, de ce qu'il étoit Grec & non Barbare, de ce qu'il l'avoit fait naître Homme & non bête, de ce qu'il étoit homme & non femme.

Pythagoras étant interrogé pourquoi il avoit donné sa fille en mariage au plus grand ennemi qu'il eût au monde, il répondit sur le champ, *nihil poteram dare deterius* ; je ne pouvoit pas, dit-il, mieux me venger que de lui donner une femme ; car il n'y a rien de plus malicieux au monde.

ATTESTATIONS DIALECTOLOGIQUES

pave, n. : iris faux-acore, iris jaune; iris d'Allemagne.

FDN : **pave**, iris des marais. — LAB 90 : **pave**, iris jaune des marais, *iris pseudo-acorus*. Dans quelques communes on a l'habitude, à l'époque de la Fête-Dieu, de joncher de plantes fraîches (dont l'iris des marais) et de fleurs le chemin que doivent parcourir les processions. Ce tapis nature reçoit le nom de *pavée* [arr. de Falaise, C]. — DPND 170 : **pave**, iris. — GPN : **pave**, iris d'Allemagne. — LN 342 : **pave**, sf, feuilles de glaïeuls d'eau séchées, avec lesquelles on fait les *paronnes*. On s'en sert aussi pour pailler les chaises. — DFRN 110b : **pave**, sf, iris des marais, plante des terrains très humides, *iris pseudoacora* [empl. M]. — DNF 235a : **pave**, sf, iris faux-acore [Mnc].

pavéc, n. : iris faux-acore, iris jaune.

FDN : **pavée**, iris des marais. — LAB 90 : **pave**, iris jaune des marais, *iris pseudo-acorus*. Dans quelques communes on a l'habitude, à l'époque de la Fête-Dieu, de joncher de plantes fraîches (dont l'iris des marais) et de fleurs le chemin que doivent parcourir les processions. Ce tapis nature reçoit le nom de *pavée* [arr. de Falaise, C]. — DPNM 475 : **pavée**, sf, jonchée, fleurs et branchages, que l'on répand sur le pavé des rues, des chemins, etc., lors du passage des processions de la Fête-Dieu [Nc; Eure]. — GNPO 185 : **pavée**, *iris pseudo-acorus* [PdA, PdO].

paveux, n. : iris faux-acore, iris jaune; coquelicot.

GNPO 185 : **paveux**, *iris pseudo-acorus* [env. de Rémalard et Longny [Perche]; GNPO 185 : *papaver rhæas* et autres espèces du genre [Le Mesle-sur-Sarthe, Moulins-la-Marche et env.].

paviot, n. : iris faux-acore, iris jaune; nénuphar blanc; nénuphar jaune, lys des étangs.

GNPO 185 : **paviots**, *iris pseudo-acorus*; *nymphæa alba*; *nymphæa lutea* [Al.].

pavot, n. : iris faux-acore, iris jaune; coquelicot.

GNPO 185 : **pavots**, *iris pseudo-acorus* [Arg.]. — DNF 235a : **pavot**, sm, sorte de coquelicot [Mnc].

pavot de rivière, n. : nénuphar (espèce de).

GNPO 185 : genre *nuphar* [Boc., Houïme].

ALN : Patrice Bresseur, *Atlas Linguistique et Ethnographique Normand*, CNRS, vol. I, 1980; vol. II, 1984; vol. III, 1997.

DFRN : René Lepellet, *Dictionnaire du français régional de Normandie*, Paris, Bonneton, 1993.

DNF : J.-P. Bourdon, A. Cournée, Y. Charpentier, *Dictionnaire normand-français*, Paris, conseil international de la langue française, 1993.

DPND : Édelestand et A. Duméril, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1849; réimpression Slatkine, Genève, 1969.

DPNM : Henri Moisy, *Dictionnaire de patois normand, Indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie, pour servir à l'histoire de la langue française*, Caen, Henri Delesques ed., 1887.

FDN : Louis-Alphonse de Brébisson, *Flore de Normandie*, 1835.

FPN : Charles Joret, *Flore populaire de la Normandie*, Caen / Paris, 1887.

GHP : Marcel Porée et Bernard Cléaux, "Glossaire du parler normand de la région de La Haye-Pesnel (Manche)", in *le Viquet* n° 118, Noël 1997, p. 52-71.

GNPO : Abbé Toussaint, *Glossaire des noms vulgaires de plantes usitées dans le département de l'Orne*, Bulletin de la Société Naturaliste de Rouen.

GPN : Louis Dubois, *Glossaire du patois normand*, 1856.

LAB : Louis-Alphonse de Brébisson, "Liste de quelques Plantes, Connues, dans les environs de Falaise, sous des noms vulgaires propres à cette contrée", in *Annuaire de l'arrondissement de Falaise*, 1842, p. 80-93.

LN : R. G. de Beaucoudray, *Le Langage normand au début du XXe siècle noté sur place dans le canton de Percy (Manche)*, Paris, Picard, 1911.

Voici les seules informations dont je dispose concernant la *pave* [cf. HTP n° 69, mars 2000, p. 28, avec quelques enrichissements] :

PAVE

Pave; *paveau*; *pavé*, etc. : *pave* "iris des marais" (*Iris pseudo-acorus* L.), sans localisation; d'où *pavat* "collier de cheval, fait avec les feuilles séchées de l'iris des marais" (Duméril 170b s.v. PAVAT); ALN 410 "Iris faux-acore" : [pàv] (Manche, Bessin); [pàvo], [pàvâ], pl. [pàvyo] (Manche, moitié S de l'Orne); [pàvé], [pàvèy] (f.) : (S de la Manche, NO de l'Eure), etc. En outre, en certains points de la Manche, [pâv], [pâv] = "laïche" (*carex*) [5, 14, 16, 24], ainsi que les types [pâv°e; 28], [èrb à pâvé; 41]; [pâv], [pâvo] = "massette à larges feuilles" (*typha latifolia*) [11, 15, 34]. — En français régional : Lepelley DBN 108b : *pave* (f.), iris des marais, plante des terrains très humides; empl. Mc. — **Étymologie** : ancien normand *pave* [terme issu du latin *papyrus*, accusatif de *papyrus* < grec *pápûros* "roseau d'Égypte" (mot d'origine inconnue), sans doute par l'intermédiaire d'une forme plus longue **pavir*, **pavy*, non attestée dans les textes, et dont *pave* serait un dérivé régressif ancien]; dérivé diminutif *pavel*, forme vocalisée *paveau* (notée *pavot*), formes dialectales *paviau* (notée *paviof*), *pavé*, etc.

les Pavots : *les pavots* ~1815 CN [Léaupartie, Cn de Cambremer, C].

le Paviot : *Le Paviot* 1998 PTT [Perriers-sur-Andelle, Cn de Fleury-sur-Andelle, E].

la Paveille : *La Paveille* 1993 PTT [Parigny, Cn de St-Hilaire-du-Harcouët, M]. — Notation de la prononciation dialectale [pàvèy] de *pavée*, dérivé collectif ou forme féminisée de *pavé*. Cf. *supra*.

le Pré Pavéux : *Pré Pavéux* 1828 CN [Putot-en-Auge, Cn de Dozulé, C]. — L'élément *pavéux* représente un dérivé adjectival en *-eux* de *pave* "iris faux-acore".

les Grandes Pavoisses / les Petites Pavoisses : *les grandes Pavoisses*, *Grandes Pavoisses* ~1830 CN; *Petites Pavoisses* ~1830 CN [Le Ham > Hotot-en-Auge, Cn de Cambremer, C]. — **la Pavoisse de l'Essiau** : *Pavoisse de Lessiau* ~1830 CN [le Ham > Hotot-en-Auge, Cn de Cambremer, C]. — Dérivé mal défini de *pave* : suffixe *-oisse* < latin populaire *-uccia* ou *-occia* ?

Dominique Fournier

Réunions et Fêtes entre voisins à Montviette

Travaux en commun

"

« Les pommes, on les faisait beaucoup par corvées. Il y avait quelques voisins qui se rassemblaient. Quand c'était fini on faisait la fête. On faisait un peu la fête. Et faire la fête ça voulait dire d'abord un bon repas.

Le repas c'était l'essentiel de la fête. La danse, ça ne se faisait pas, seulement à la fête communale.

Quand les pommes étaient finies, on faisait la « ripaille » avec ceux qui avaient aidé à ramasser.

On ramassait les pommes en commun.

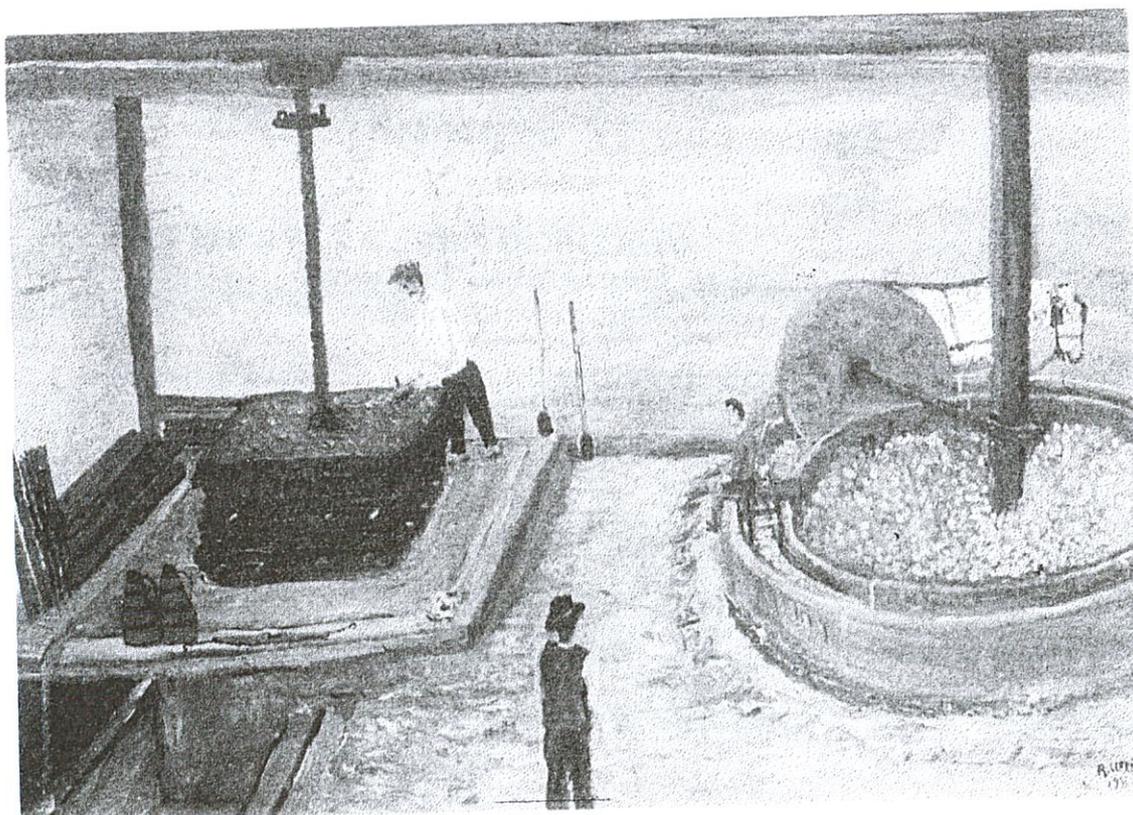
On faisait les foins en commun, aussi. Autrefois on fauchait les foins à la faux. On se mettait à plusieurs.

J'ai vu arriver la première faucheuse mécanique Il y avait des bruits qui avaient couru que l'herbe ne repoussait pas comme il faut avec la faucheuse mécanique. Ca contrariait l'herbe! J'ai encore la première faucheuse que mon père avait achetée, c'était une marque américaine.

Ce sont les Américains qui ont amené les premières faucheuses.

Après les foins il n'y avait pas de fête particulière.

La Fabrication du cidre reproduction d'un tableau de Raymond Leprieur, peintre-paysan



La fête patronale

Chaque commune avait sa fête.

A Montviette, c'était le dimanche le plus près de la saint Jean, le 24 Juin.

Une grande partie de la fête se passait à l'église.

On avait fait une collecte pour distribuer le pain béni.

Tout le monde contribuait un peu à la fête. Il fallait aussi payer les musiciens. Il y avait une Société de musique, ils étaient 7 ou 8 musiciens. Ils jouaient des cuivres : de la basse,

Le bal.

Le bal se faisait sur l'herbe. On dansait le quadrille, beaucoup de quadrille, la mazurque et la polka

On était à deux pour s'occuper de la fête. Je m'en suis occupé plusieurs fois.

On choisissait un roi : un homme marié et un autre."

Montviette-Nature

Entretien avec **Isidore Guilmin** (1890-1983)

Propos recueillis par **Jacky Maneuvrier** en août 1980

AMMEVILLE - GARNETOT

FÊTE PATRONALE

Dimanche 17 Septembre 1961

A 14 heures 30 - **GRAND GALA DE VARIÉTÉS**
avec les Artistes Associés du Havre.
Ses clowns, illusionnistes, imitateurs, etc...

A 17 heures - **MATINÉE DANSANTE** sur parquet **POULARD**

A 21 heures 30 - **GRAND BAL** avec **Michel BIGEON**

Lundi 18, à 21 heures 30

REPRISE DU BAL

IMP. DETAÏN - ST-PIERRE-SUR-DIVES

Les Fêtes patronales

Les Fêtes patronales dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives

	saint Patron	Jour de la fête
Ammeville	Nativité de la Vierge	8 septembre
Berville	saint Jacques	25 juillet
Boissey	saint Pierre	29 juin
Bretteville-sur-Dives	saint Laurent	10 août
Ecots	saint Lubin	15 septembre
Garnetot	saint Denis	9 octobre
Grandmesnil	saint Martin	11 novembre
Hiéville	saint Pierre	29 juin
Lieury	saint Paterne	15 avril
Mittois	saint Gervais saint Protais	19 juin
Montpinçon	sainte Croix	14 septembre
Montviette	saint Jean Baptiste	24 juin
Notre-Dame-de-Fresnay	sainte Marie	15 août
Ouille-la-Bien-Tournée	sainte Marie	15 août
Saint-Georges-en-Auge	saint Firmin	11 octobre
Saint-Martin-de-Fresnay	saint Martin	11 novembre
Sainte-Marguerite-de-Viette	saint Laurent	10 août
Saint-Pierre-sur-Dives	saint Pierre	29 juin
Thiéville	saint Martin	11 novembre
Tôtes	sainte Marguerite	20 juillet
Vaudeloges	Nativité de la Vierge	8 septembre
Vieux-Pont-en-Auge	saint Aubin	1 ^{er} mars

La fête avait lieu un dimanche voisin de la date du saint patron. Pour Grandmesnil et Thiéville, elle se déroulait fin juillet, le mois de novembre n'étant pas propice aux réjouissances en plein air.

Il est à remarquer que le saint de la fête patronale n'est pas forcément le même que celui de la paroisse.

Ginette Bellier

juin 1985



Fête patronale à Notre-Dame-de-Fresnay

vers 1890

La Fête patronale de Grandmesnil en 1933

L'affiche de la Fête de Grandmesnil, que nous exposons, relate, avec précision, la façon dont se déroulaient les fêtes patronales, avant la seconde guerre mondiale.

Deux mois avant la date prévu, le Comité des Fêtes désignait le jeune homme qui serait le roi de la fête ainsi que la reine et choisissait l'orchestre qui animerait le bal.

En 1933, la fête de Grandmesnil avait lieu le 9 et 10 juillet (le mois de juillet étant plus favorable aux fêtes champêtres que le jour anniversaire de saint Martin, le 11 novembre).

La veille, la fête était annoncé par une salve d'artillerie, tirée par un petit canon que l'on pouvait se procurer à la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne.

Le dimanche les réjouissances débutaient par une grand messe en musique avec distribution de pain bénit. Le pain bénit avait été acheté grâce à une collecte effectuée dans la commune. A l'issue de la messe, toute la population se rendait au monument aux morts pour déposer une gerbe. Ensuite la municipalité offrait un vin d'honneur.

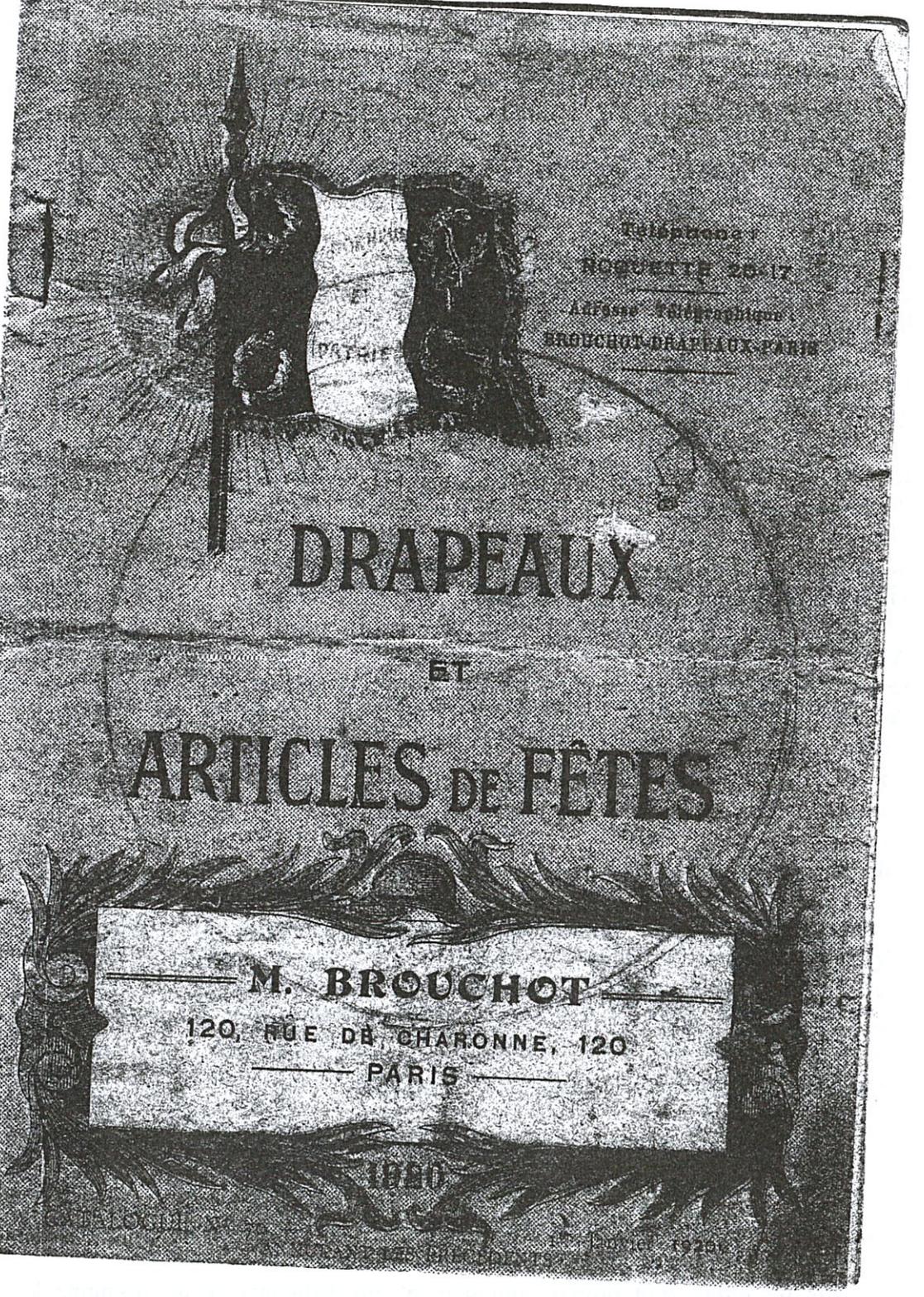
A midi, banquet par souscription : il y avait toujours une entrée (bouchée à la reine, par exemple), de la langue à la sauce crème, un rôti de boeuf, des légumes, des desserts. Il faudra attendre 1945 pour que les fromages fassent leur apparition. Auparavant, ils n'étaient pas considérés comme un aliment suffisamment noble pour être consommés un jour de fête. Le repas était bien entendu copieusement arrosé de cidre bouché et de vins fins. Café et pousse-café clôturaient le banquet, en particulier le fameux café tricolore : dans la tasse du café, pas trop, du calvados, du rhum et du kirch.

Tous les participants se rendaient ensuite tant bien que mal, à quinze heures, aux vêpres en musique. A l'issue des vêpres, après un grand concert, des jeux et divertissements variés étaient proposés aux habitants de la commune : course à pieds ou en vélo, course en sacs, collation difficile, concours de buveurs, jeu du casse-pot (il fallait pour le concurrent casser à l'aide d'une bâton, un pot en terre rempli de cendres, ou de terre, ou d'eau, ou d'un lot).

A cinq heures et demie, commençait le grand bal champêtre. On y dansait sur l'herbe le quadrille des lanciers, la mazurka, la polka etc...

A neuf heures avait lieu la retraite aux flambeaux, suivie de la reprise du bal.

Le lundi dix juillet était proposé uniquement aux habitants de la commune le « R'croc » avec banquet par souscription, concours de dominos, concours de boules et bal.



Telephone
ROQUETTE 25-17
Adresse Télégraphique
BROUCHOT-DRAPEAUX-PARIS

DRAPEAUX

ET

ARTICLES DE FÊTES

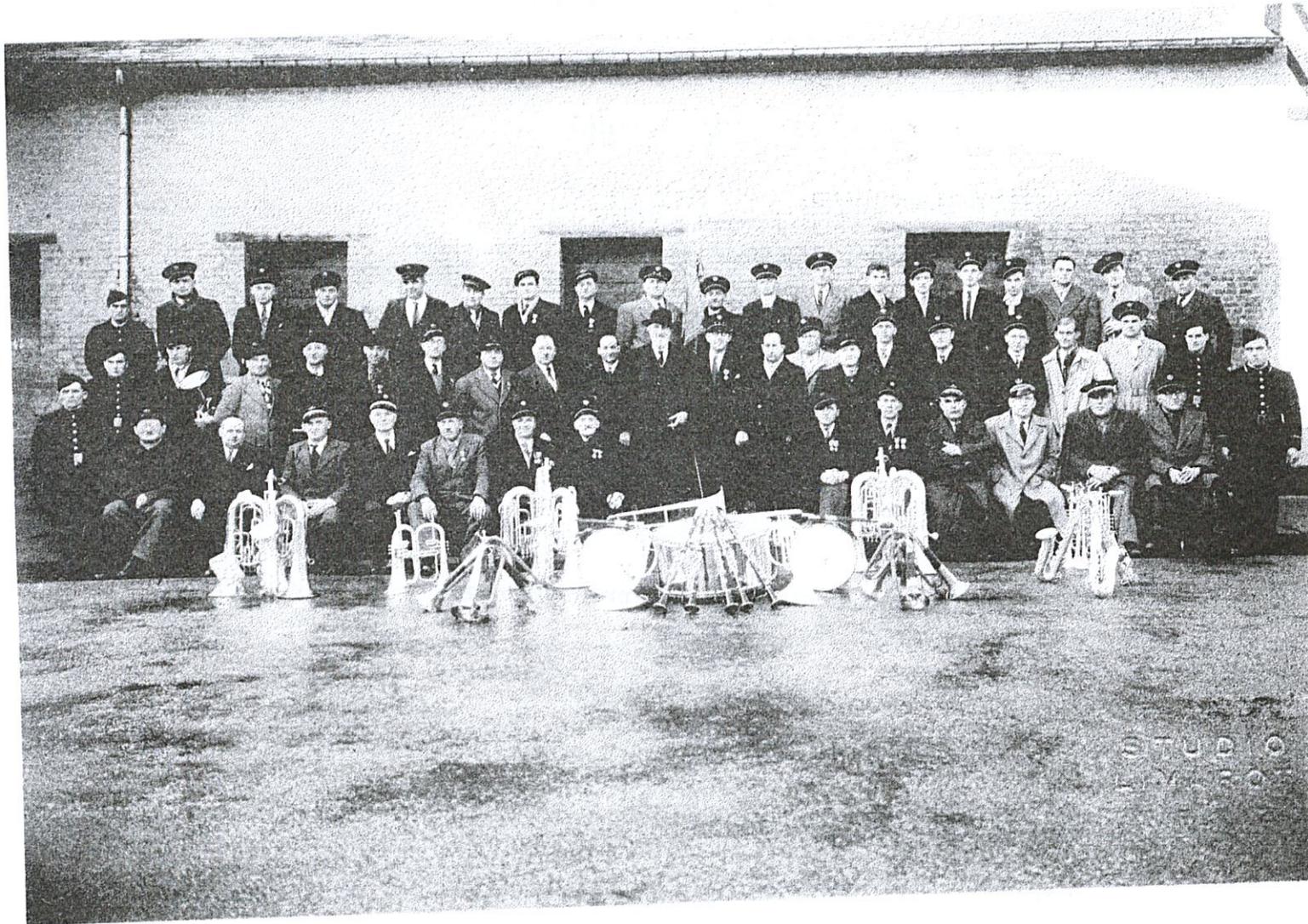
M. BROUCHOT

120, RUE DE CHARONNE, 120

PARIS

1880

La musique était assurée par les « Gars Normands » sous la direction du chef Lefranc.



MONTVIETTE NATURE

PROGRAMME D'AUTOMNE

SEPTEMBRE

15 et 16 septembre : Journées du Patrimoine.

Le circuit imaginé par le Foyer rural du Billot, Histoires et Traditions Populaires, amènera les visiteurs au Moulin de la Canteraine à Montviette.

Découverte du fonctionnement de " l'usine hydroélectrique" installée dans le moulin vers 1920. Voir l'ensemble du programme par ailleurs.

Dimanche 30 septembre : **Les petits fruits de la haie**

Départ 14h place de la mairie de Montviette. Randonnée guidée suivie d'un goûter de confitures de fruits sauvages. Recettes.

OCTOBRE

Samedi 6 octobre : **Plantes, remèdes et pratiques magiques** ballade guidée par Jacky Maneuvrier et Christiane Dorléans.

Dimanche 14 octobre: **Découverte des champignons.**

Sortie sur la journée avec pique-nique à prévoir; (Réservation conseillée)
A 14h , rendez-vous place de la mairie pour rejoindre le groupe du matin.

Samedi 27 octobre: **Sortie ornithologique nocturne,**

Sortie guidée par Pierre Badie ornithologue.

Départ 20h30 place de la mairie.

Pour tout renseignement:

Montviette Nature

14140 Montviette

Tél:02 31 20 64 19

Fax: 02 31 20 39 30

Suppression du culte à Sainte-Marguerite-de-Viette L'an XI de la République (1803)

Le dimanche 19 thermidor (7 août 1803), des jeunes gens de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Viette, armés de fusil, hurlant des menaces à l'encontre du clergé, s'attroupent devant l'église. La veille, ils avaient brûlé, en effigie, le curé de la paroisse.

Le 23 thermidor, l'évêque de Bayeux adresse au Préfet la lettre suivante:

“ *Bayeux le 23 thermidor an XI*

*L'Evêque de Bayeux
Au citoyen Préfet
Du département du Calvados*

Citoyen Préfet,

Je me trouve encore dans la dure nécessité de réclamer l'adjonction de votre autorité pour réprimer les excès très répréhensibles qui ont encore été commis le dimanche 19 thermidor à l'occasion de la fête saint Laurent transférée à ce jour en l'église et commune de Sainte-Marguerite-de-Viette, justice de paix de saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux. Un attroupement de jeunes gensturbulents et armés de fusil ont par leurs clameurs et leurs menaces éloigné de l'autel le prêtre muni de mon approbation⁷ pour lui substituer le citoyen Dumont⁸, prêtre que je n'ai pas approuvé pour ces fonctions.

⁷ Il s'agit vraisemblablement de Me Gilles Lefrère. Originaire de Sainte-Marguerite-de-Viette et successivement vicaire de Tourgeville, curé de Saint-Pierre-Azifs, de Villers-sur-Mer et Blangy, Me Lefrère avait 60 ans lorsqu'on lui demanda de prêter le serment constitutionnel. Il se refusa à cet acte que sa conscience refusait et fut destitué. Cependant, il ne se pressait pas de partir. Le 28 juillet 1791, on lui signifia l'ordre de quitter la paroisse sous trois jours : il fallut obéir et il se retira à Viette. Mais comme l'esprit des habitants n'était pas meilleur à Viette qu'à Blangy, il s'en alla demeurer à Rouen, rue saint Yon. Cependant les lois révolutionnaires obligèrent bientôt les prêtres non assermentés à quitter le territoire de la France, M. Lefrère partit pour l'exil au mois de septembre 1792. Il se réfugia à Londres; puis par la suite, il se retira à Bruxelles. Il revint en France après la Révolution et, en 1802, il fit sa soumission à l'évêque de Bayeux. Mgr Brault le nomma curé de Viette. Il y avait, en 1806, 50 ans qu'il était au service de l'église, et d'ailleurs ses forces l'abandonnaient, il se retra du ministère pastoral. L'année suivante, il mourut à l'âge de

La veille, c'est-à-dire le 18 thermidor, ils avaient brûlé par effigie le citoyen Martin Devigne, desservant, et son adjoint le citoyen Lafront. Je ne fais pas de doutes que ces voies de fait révolutionnaires ne soient suscitées par Desportes et son audacieux parti. J'ai pensé que le moyen le plus efficace et en même temps le plus prompt pour arrêter ces excès qui vont sans cesse troublant le culte était d'interdire et fermer cette église à l'instar de celles de Montchamp-le-Grand et de Saint-Martin-Don. En conséquence j'ai l'honneur de vous adresser par duplicata mon ordonnance et de vous prier de l'appuyer de votre autorisation. Le remède est urgent, attendu que je suis informé de bonne part que des scènes regrettables se sont déjà produites et que d'autres doivent se renouveler par un attroupement de femmes le jour de l'Assomption. J'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

Charles évêque de Bayeux

L'évêque de Bayeux décide d'ordonner de fermer l'église de Sainte-Marguerite-de-Viette.

Charles Brault

*Par la miséricorde divine et la grâce du Saint Siège Apostolique
Evêque de Bayeux*

Considérant que les habitants de la commune de Sainte-Marguerite-de-Viette, justice de paix de Saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux, se sont portés à des voies de fait et à des excès coupables contre les prêtres que nous avons chargé d'aller parmi eux exercer les fonctions du Saint Ministère en qualité de desservant et d'adjoint approuvé le dimanche 19 thermidor dernier et jours précédents.

Considérant que des faits sinon si graves du moins très regrettables ont été antérieurement commis à l'encontre du culte par les dits habitants.

France après la Révolution et, en 1802, il fit sa soumission à l'évêque de Bayeux. Mgr Brault le nomma curé de Viette. Il y avait, en 1806, 50 ans qu'il était au service de l'église, et d'ailleurs ses forces l'abandonnaient, il se retra du ministère pastoral. L'année suivante, il mourut à l'âge de 76 ans. (Abbé Piel, *Insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux*, tome 5, registre XXXIX, 137).

⁸ Le 3 décembre 1771, Me Germain Ridet, prêtre, curé de Sainte-Marguerite-de-Viette, donne sa procuration pour résigner lad. Cure entre les mains de N.S.P. le pape en faveur de son cousin Me Jean Dumont, prêtre de ce diocèse et vicaire de lad. Paroisse depuis douze ans. Il se réserve une partie du presbytère et de ses dépendances et une rente viagère de 600 livres à prendre sur les revenus de cette cure qu'il a desservi pendant 29 ans. Fait et passé à Saint-Julien-le-Faucon, en présence de Me Louis Hérault, sr de Portes, chirurgien juré, demeurant à Livarot. (Abbé Piel, *Insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux Tome 5, chapitre XXXII, 332*)

Considérant que ces excès peuvent être suivis d'effets funestes à la tranquillité publique et nuisibles au bien de la religion dans cette commune.

Considérant que le moyen le plus propre de remédier à ces sortes de troubles et d'en faire cesser les causes ou les prétextes.

Avons arrêté de solliciter du Préfet de ce département l'ordre de faire fermer l'église de la commune de Sainte-Marguerite-de-Viette, et afin que les habitants de cette commune ne manquent pas de secours spirituels qu'ils sont en droit d'attendre de notre sollicitude pastorale, nous avons transféré l'office paroissial de Sainte-Marguerite-de-Viette dans l'église Notre-Dame-de-Montviette à laquelle fin le desservant de la dite église de Sainte-Marguerite-de-Viette, laquelle par l'effet de la présente ordonnance demeure interdite et sera close par l'arrêté du citoyen préfet, se réunira au desservant de l'église Notre-Dame de Montviette à laquelle celle de Sainte-Marguerite-de-Viette est réunie provisoirement et jusqu'à ce qu'il y soit définitivement ordonné d'y faire le service divin et pourvoir aux besoins spirituels des habitants de leur commune respective.

Et sera notre présente ordonnance adressée au Citoyen Préfet pour avoir son attache e taux habitats des communes y dénommés pour être exécutée.

Donné à Bayeux sous notre seing, notre sceau ordinaire et le contre-seing de notre secrétaire, le 23 thermidor an onze dela République française.

Charles, évêque de Bayeux

Le 24 thermidor an XI

A Monsieur l'Evêque de Bayeux

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur l'Evêque, l'avis de votre ordonnance en date du 23 courant. J'ai pris un arrêté conforme à vos désirs et j'en ai fait passer une expédition au maire de Sainte-Marguerite-de-Viette.

Le Préfet du département du Calvados

Vu la lettre de Monsieur l'Evêque de Bayeux en date du 23 de ce mois et son ordonnance du même jour par laquelle l'église de Sainte-marguerite-de-Viette est interdite et dont il résulte que les habitants de la dite commune, justice de paix de Saint-Pierre-sur-Dive, se sont mal conduits dans l'église à l'heure du culte divin, qu'ils se sont livrés notamment à des voies de faits et à des excès coupables contre les prêtres qui leur sont envoyés pour exercer les fonctions du Saint Ministère;

Que ces excès, précédés de quelques autres moins graves, mais pouvant conduire à des effets plus funestes entravant la tranquillité publique et nuisibles au bien de la religion dans cette commune, arrête

Article 1: L'église de Sainte-Marguerite-de-Viette est provisoirement réunie à celle de Notre-Dame-de-Montviette.

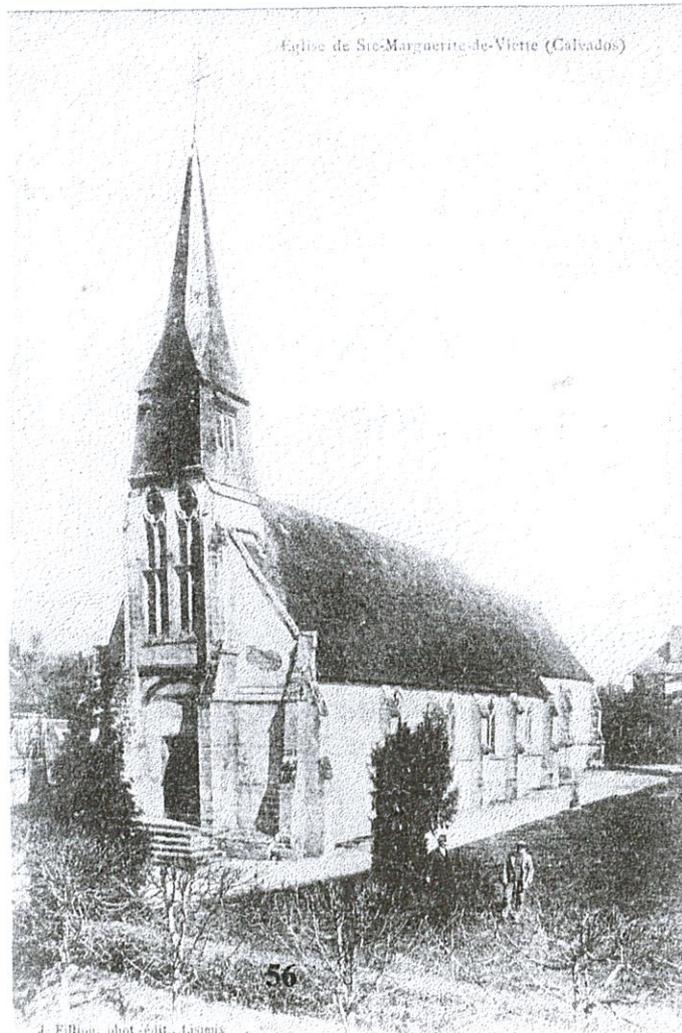
Article 2 : L'église de Sainte-Marguerite-de-Viette est et sera fermée jusqu'à ce qu'il soit définitivement ordonné la réouverture. Le tout sera remis à la diligence du maire qui sera le depositaire et le gardien des clefs de la dite église.

Article 3 : Expédition du présent sera adressée au Sous-Préfet de Lisieux chargé de le transmettre au maire dans le plus bref délai.

Caen le 24 thermidor an XI
Par délégation du Préfet
Le Secrétaire Général

Jacky Maneuvrier

**Documentation fournie par M. Paul Bonnissent,
Maire de Sainte-Marguerite-de-Viette**



La soule ou choule

Sous l'Ancien Régime, la vie de la communauté paroissiale est rythmée par les délibérations du commun mais aussi par les jeux où seigneurs, paysans, clergé même avaient leur part⁹. On joue au palet, aux boules mais surtout à la soule qui lance les uns contre les autres les habitants de plusieurs villages.. La soule est une grosse pelote de cuir, remplie de son, qu'on jetait sur la place et que les joueurs se disputaient avec acharnement. Pour vaincre, il fallait emporter la soule jusqu'à la place de son village ou la déposer sous le porche de l'église. La soule était encore en usage dans le Bocage, il y a un demi-siècle. A Saint-Pierre-d'Entremont, à Tinchebray, elle était l'occasion de véritables batailles qui, parfois, entraînaient blessures graves et mort d'homme.

Selon Jean-Jacques Bertaux¹⁰ " C'est le plus souvent à une nouvelle mariée ou à son époux que revenait l'honneur de lancer la soule, après l'avoir préalablement gagnée de quelque argent. La date du jeu était donc souvent fonction de celle du mariage. La soule était généralement lancée le premier ou le deuxième dimanche après celui-ci, quelquefois le jour même. Mais aussi la soule pouvait être disputée à date fixe: Noël et plus fréquemment Mardi-Gras. Les deux camps pouvaient être formés exclusivement de jeunes de la commune: hameau contre hameau, ou encore hommes mariés dans l'année contre célibataires, ou bien les gens des communes limitrophes pouvaient participer. Le vainqueur devait emporter la balle au-delà d'une limite convenue, comme un ruisseau, ou au-delà des limites de la commune. Le déroulement du jeu amenait généralement tant de violences, par suite de règlements de comptes et de haine de clocher, que les autorités finirent par l'interdire. Les dernières soules vraiment traditionnelles furent disputées vers 1880, laissant toutefois des souvenirs très vifs : la dernière soule lancée à Saint-Pierre-d'Entremont fut religieusement conservée et même tirée en carte postale.

⁹ Le Viquet

¹⁰ Bertaux Jean-Jacques, Normandie, Christine Boneton Editeur, 1986 "*Ethnographie* page 192"

La soule à la crosse

Le 15 juillet 2001, à l'occasion de notre traditionnel forum annuel, quelques sportifs courageux ou inconscients, ont disputé une partie de soule à la crosse, faisant revivre l'un des loisirs préférés de nos ancêtres bas-normands, pratiqués dès le XVI^e siècle et sans doute avant.

Selon Madeleine Foisil¹¹ "Le besoin de défolement de la brutalité contenue s'exprime bien dans la violence des jeux que l'on pratique après les vêpres, le dimanche après-midi. C'est la soule, sorte de hockey campagnard qui entraîne des heurts à la limite du supportable". Mêlée si dure que Cantepye qui tombe à la renverse et reçoit sur lui un autre joueur "*en cuida mourir*" et demeura longtemps presque évanoui (15 janvier 1552)".

Le mercredi 25, jour de Noël, 1555, le sire de Gouberville rapporte dans son journal "*Je ne bougé de céans. J'enmené de la messe messire Jehan Fréret disner avecques nous. Après disner, nous allasmes à vespres, le vespres dictes, on se mist à chouler.*

Led. Jour à la chouille dedans le clos Berger, Cantepye me poussé si fort de son poing en courant contre moy, sur le tétin dextre qu'il me fist faillyr la parole, et à grand difficulté on me peult ramenercéans. Je me cuydé esvanouyr en venant et perdy la veue près de demy-quart d'here, parquoy fut containct de prendre le lict.

Le jeudi XXVIe, jour Scyt Estienne, je ne sorty poinct de céans à cause du coup que j'avoye hier heu, qui me faict fort grand douleur.

Le vendredy XXVIIIe, je ne bougé de céans. Je ne sorty poinct pour la douleur que j'avoye en la poyctrine".¹²

¹¹ Madeleine Foisil, le sire de Gouberville, Aubier hitoire, mars 1981

¹² "Le journal du sire de Gouberville 1553-1557, tome II, Les éditions Des Champs – 1993 – 50340 Bricqueboscq.

Partie de soule à la crosse, miniature extraite des Heures de la duchesse de Bourgogne ver 1450, mois de novembre



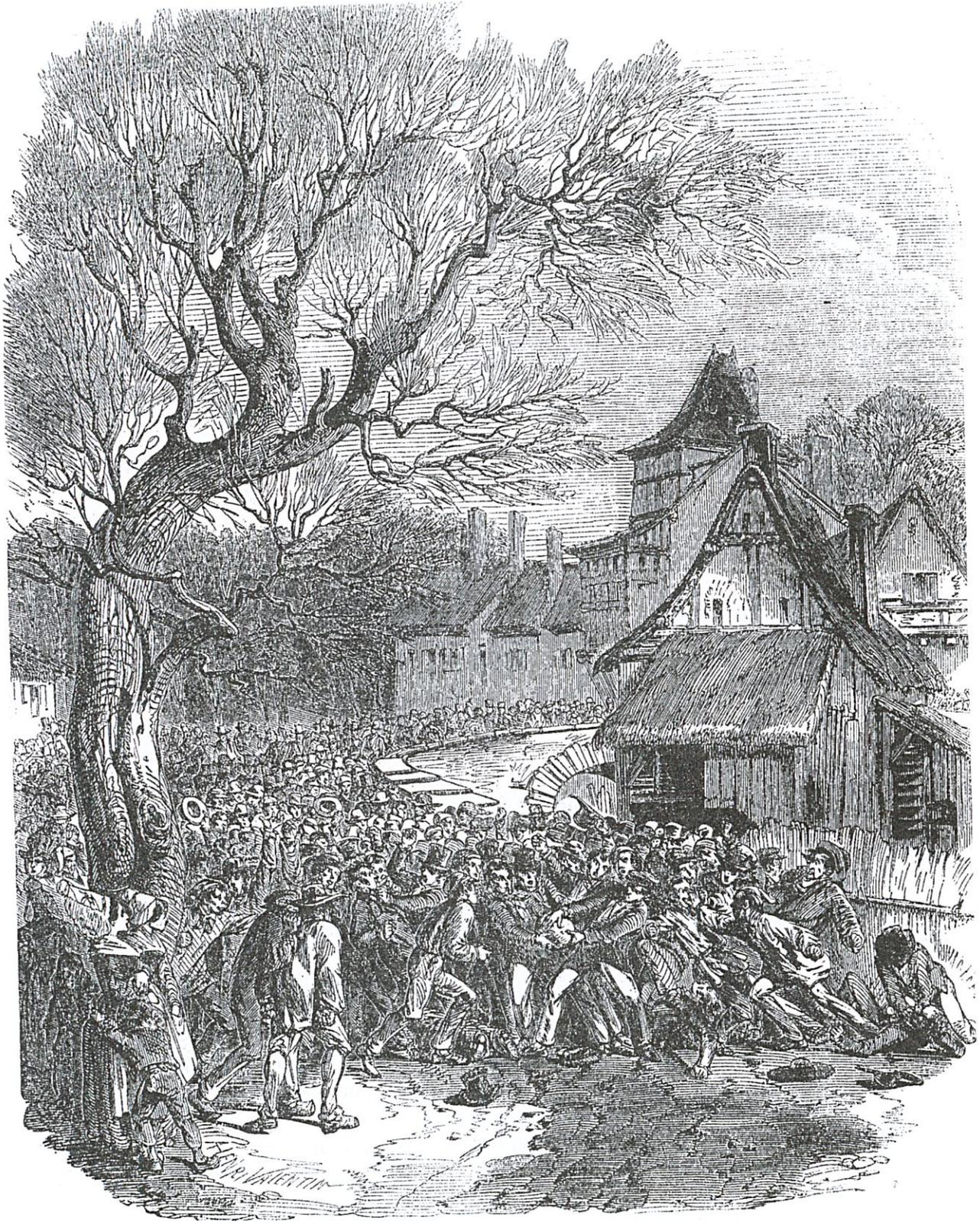
Partie de soule à la crosse, Forum du 15 juillet 2001.

Photo et organisation J. Ph Joly

Les crosses ont été fabriquées par M. Dupuis, ancien menuisier de Sainte-Marguerite-de-Viette



Une partie de soule en Basse-Normandie vers 1860



La soule, en Basse-Normandie.

1860

La vie d'un artisan couvreur, en 1930

Mon père a exercé la profession de couvreur, pendant la première moitié du XXe siècle. C'était un métier agréable car le travail était très varié, plein d'imprévu et dans lequel l'ouvrier devait faire preuve d'initiative. Il était cependant parfois pénible car le couvreur est soumis sans arrêt aux intempéries et le travail en atelier était assez rare, si ce n'est pour la préparation de pièces de zinguerie et l'affûtage des outils. Le chômage, non indemnisé, pour cause d'intempéries était assez fréquent.

Il y a cinquante ans, le couvreur effectuait les dernières toitures en ardoise au clou. Pour cela, les chevrons étaient habillés de voliges en sapin espacées de un ou deux centimètres sur lesquelles les ardoises étaient fixées par deux clous à tête large. En suivant le tracé préparé à l'avance sur la volige, les ardoises étaient disposées en écailles de poisson à partir du bas du larmier. Les trous étaient percés, à la demande, avec la pointe du marteau à ardoises, sur une enclume de couvreur piquée sur un chevron. Il s'agissait d'un travail d'adresse car le coup de marteau devait être très souple, ni trop faible car l'ardoise est assez résistante, ni trop fort car elle est fragile et on risquait de la briser.

L'enclume et le marteau sont encore utilisés pour faire les demis et les formes spéciales. Un gros progrès a été réalisé avec l'apparition du crochet galvanisé qui fixe l'ardoise par le bas sur le liteau de sapin, moitié moins large que les voliges. La solidité de la toiture dépend beaucoup de la qualité du crochet qui rouille et se dégrade plus ou moins vite.

Pour la tuile, l'outillage est assez restreint puisqu'elle est munie de crochets qui permettent de la suspendre sur les liteaux. Le couvreur doit malgré tout, à l'aide de la truelle, réaliser les solins de ciment pour l'étanchéité de l'entourage des cheminées et quelquefois la pose des faitières et des arêtières.

La zinguerie accompagne souvent l'ardoise sous forme de faitières, arêtières et noues le long des lucarnes, gouttières et tuyaux de descente.

Pour les toitures réalisées entièrement en zinc, il fallait tenir compte du phénomène de dilatation qui oblige à agraffer les plaques de zinc sur les tasseaux de bois sans les fixer. Les tasseaux de zinc qui recouvrent les tasseaux de bois sont fixés à l'aide de clous à tête de zinc soudés à l'étain pour assurer l'étanchéité.

La toiture de chaume était une spécialité qui requérait un apprentissage spécial. La technique a peu varié depuis le Moyen-Age, mais les fixations ont changé. Travaillant avec mon père pour démonter une toiture en chaume hors d'usage, nous avons retrouvé des attaches faites avec de la ronce fendue et qui avait tenu la poignée de chaume pendant un siècle au moins. Le chaume mis de côté dès la récolte devait être peigné avec un appareil muni de longues dents en bois et posé

contre le mur. Il y a cinquante ans, les poignées de chaume étaient déjà fixées avec du fil de fer galvanisé. L'épaisseur de chaume, la régularité des poignées et du serrage conditionnaient la qualité et la durée de la toiture.

La journée de travail variait selon les saisons. Elle atteignait 11 heures l'été. Le matin, le compagnon était à 7 heures sur le chantier jusqu'à 7 heures le soir. A 9 heures, on observait une pause d'un quart d'heure sur le compte du patron. Pour le casse-croûte souvent copieux : un énorme quignon de pain sur lequel s'étalait une belle tranche de lard, de pâté, des "attignoles" ou toute autre forme de charcuterie, le tout arrosé de cidre généralement fourni par le propriétaire ou le fermier. L'apprenti devait veiller à tenir la bonbonne au frais et la remplir au tonneau dès qu'elle était vide.

De midi à 1 heure, le repas avait souvent lieu sur le chantier. Le couvreur apportait sa gamelle préparée par son épouse et qu'il faisait chauffer sur la marmite à souder (marmite de tôle qui, remplie de charbon de bois, servait à chauffer les fers pour la soudure à l'étain).

A 4 heures, nouvelle pause pour la collation. Lorsque le propriétaire était généreux, il apportait ou envoyait alors "la brouillée" sur le chantier. C'était un mélange de café sucré et de calvados. La brouillée était d'autant plus appréciée que la proportion de calva était importante. Si le propriétaire était défaillant, les compagnons mettaient chacun leur écot, dans la casquette de l'apprenti, qui partait à bicyclette vers le bistrot le plus proche cherchant la brouillée. Cela faisait oublier la fatigue et redonnait du nerf pour grimper à l'échelle. La joie se traduisait par des chansons parfois reprises en chœur et dont le échos se répercutaient dans la campagne. Maurice Chevallier avait d'ailleurs illustrée cette image par "la chanson du maçon" célèbre à la fin des années 30.

Après une forte ventée, une tornade ou un violent orage, le couvreur était soumis à rude épreuve. Son domicile était assailli par tous ceux dont les toitures avaient subi des dégâts. C'était la pluie qui tombait dans les chambres, les récoltes qui mouillaient etc. Les compagnons partaient dans toutes les directions avec une ou deux échelles sur l'épaule, en conduisant d'une main leur bicyclette. On utilisait tout ce qui se trouvait sous la main (les bâches, les tôles, le papier bitumé) pour boucher les trous provisoirement, et mettre tout le monde à l'abri. Puis ensuite les réparations définitives s'effectuaient par ordre d'urgence et peut-être aussi en tenant compte de l'affabilité du client.

Sur le chantier, les farces et les blagues n'étaient pas exclues. Ainsi par un beau jour d'été, lors que le soleil dardait ses rayons sur l'échine des compagnons, l'un d'eux signalait gravement à la pause de 4 heures qu'il avait aperçu "une piterne". Cet animal indésirable devait être absolument capturé ou détruit. Une véritable embuscade s'organisait sous la direction d'un ancien. On s'armait d'un gourdin et le poste de chacun était judicieusement attribué. Le jeune apprenti était placé soit juste au-dessous de l'échafaudage ou sur le sol du bâtiment à proximité de la trappe du grenier. Il était interdit de fumer ou de parler pour ne pas effrayer la bête qui devait inmanquablement passer par là. Au bout d'une attente silencieuse plus

ou moins longue, on entendait un avertissement formulé à voix basse : “Attention la voilà !” Chacun levait son gourdin et au moment fatidique où l’apprenti relevait la tête, il recevait un seau d’eau accompagné d’un formidable éclat de rire. Le jour même, comble de la crédulité, je me souviens que la victime s’était écriée : “Ah la garce, elle est surement passée par là, car elle m’a pissé dessus, mais je n’ai rien pu faire, je ne l’ai pas vue filer”. Alors, sur un signe de l’ancien, les rires se sont arrêtés et il a été décidé de remettre la prise au lendemain car, à coup sûr, elle repasserait par là. L’opération fut donc montée à nouveau avec, évidemment, le même dénouement. Cette fois, ayant compris, la victime, comme le corbeau de la fable, “jura, mais un peu tard, qu’on ne l’y prendrait plus”.

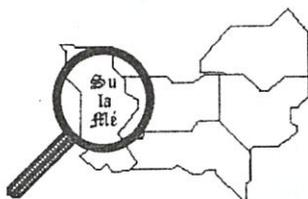
Ainsi se déroulait la vie de ces artisans qui, pendant des décennies, ont contribué à donner à nos vieilles demeures, les visages variés qui constituent l’un des attraits de notre Pays d’Auge.

André Bouvier



Le couvreur - Gravure de l'encyclopédie Diderot

NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE



LES NOMS DE VILLAS DE LA MANCHE

En cette période estivale où le Pays d'Auge, naturellement humide, sombre dans la moiteur et s'englué dans une improductive torpeur, il semble bon, pour ne pas dire salubre, d'y faire souffler une brise revivifiante. Nous l'irons chercher sur les fraîches côtes de la Manche, où fleurissent tant de villas aux noms évocateurs. Leur analyse nous permettra de jeter un regard neuf, d'un œil admiratif quoique critique, sur ce mode de dénomination qui reflète, peut-être plus que tout autre¹, les aspirations, les valeurs, les fantasmes, la culture, l'humour et la conception du bonheur des heureux propriétaires.

Quelques chiffres révélateurs.

Cette brève étude repose sur un corpus de 1181 noms actuels de villas (ou de maisons² auxquelles ont été donnés des noms récents), tels qu'ils apparaissent dans l'annuaire France Télécom du département de la Manche (années 1993 à 2001). Nous n'avons pas jugé utile de répéter cette information (date + source) dans le corps du texte.

En ce qui concerne la localisation de ces noms, 698 d'entre eux (soit 59,1%) ont été relevés dans le canton de Granville, en grande majorité dans les communes de Jullouville (ex-Bouillon + Carolles) et Saint-Pair-sur-Mer. Les cantons les plus riches en noms de villas sont ensuite Barneville-Carteret (118 noms, soit 10%, principalement dans cette commune) et Saint-Malo-de-la-Lande (107 noms, soit 9%, surtout à Agon-Coutainville). Viennent ensuite, avec des proportions allant de 4% à 1%, les cantons de Sartilly (surtout à St-Jean-le-Thomas), Lessay (Pirou...), Bréhal (surtout à Bréhal même), Montmartin-sur-Mer (Hauteville-sur-Mer, Régnéville-sur-Mer), Montebourg (Quinéville...), Quettehou (Réville...), La Haye-du-Puits (Denneville) et Sainte-Mère-Église (Ravenoville...). Les autres cantons totalisent 4,3% du stock, aucun d'entre eux ne dépassant 1%. La carte n° 1 p. 65 illustre cette distribution, qui privilégie la côte ouest de la Manche, de Granville à Barneville-Carteret, plus ensoleillée et donc plus touristique. La côte est, de Quettehou à Sainte-Mère-Église, suscite un nombre beaucoup plus limité d'appellations. La proportion de noms relevés sur la côte nord ainsi qu'à l'intérieur du département est négligeable.

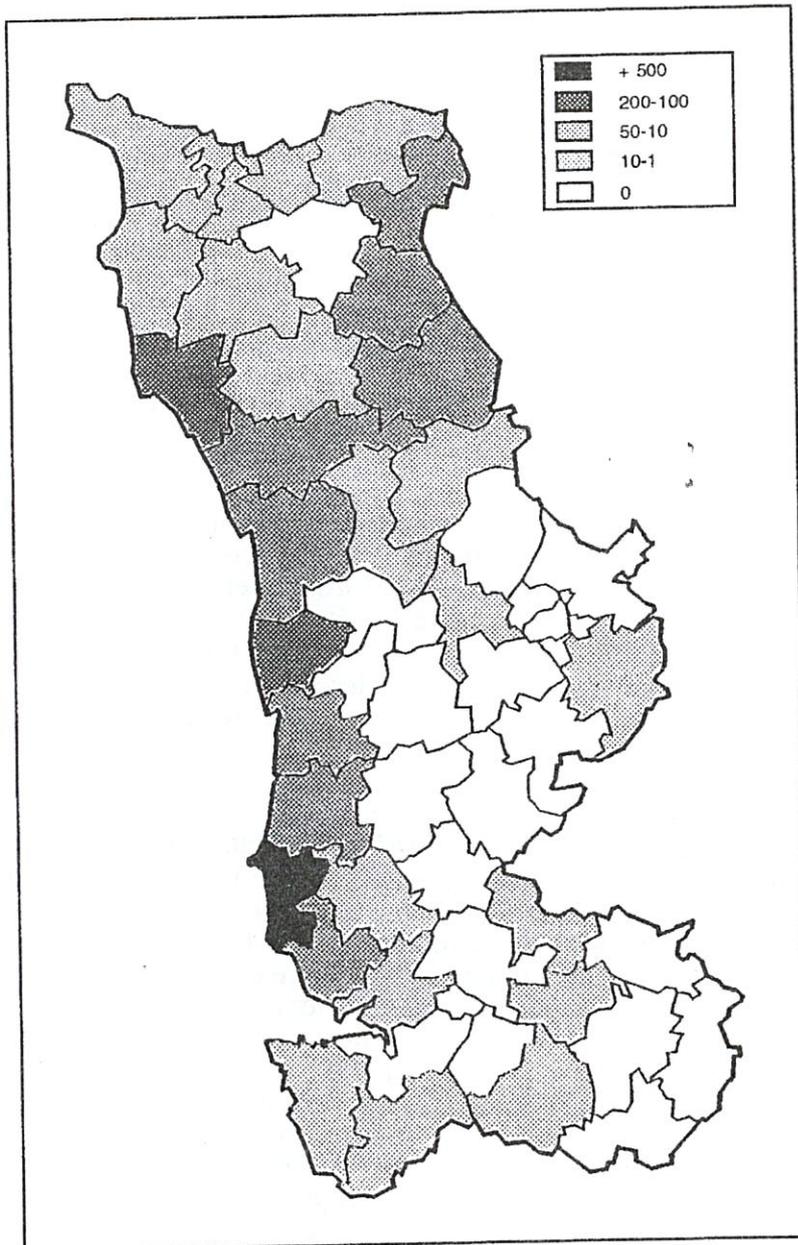
Les éléments les plus fréquents.

Les données statistiques les plus intéressantes sont sans nul doute celles qui concernent la fréquence des éléments³ entrant dans ces noms de villas. Sur un total de 1034 éléments différents (représentant 1557 occurrences, soit un très fort indice de variété), seuls onze d'entre eux sont attestés dix fois ou plus (voir tableau n° 1 p. 66).

¹ Exception faite sans doute des noms de petits bateaux, qui relèvent de la même démarche.

² Les noms de maisons isolées, de villas, etc., pourraient fort bien être désignés par le terme d'*économes* (mot formé sur le grec *oikos* "maison"), si ce dernier n'avait été appliqué par quelques auteurs (ex-)soviétiques tels que N. V. Podol'skaja aux noms de villages et de hameaux. Honte à eux.

³ Après élimination des articles (*le, la, les, l', un*) et des prépositions *à* et *de*, combinées ou non avec les précédents.



— Carte n° 1 —

Répartition des noms de villas dans la Manche d'après le nombre d'attestations de France Télécom (1993-2001)

Des bretons à foison.

On sera peut-être surpris de constater que l'élément qui surclasse — et de loin — tous les autres est le mot breton *kêr* "maison", attesté 52 fois en tant que mot séparé et 6 fois en composition dans des noms d'un seul tenant (= 3,7% de toutes les occurrences), soit dans les types NC + NP (*Ker Annie*, *Ker René* [St-Pair-sur-Mer], *Ker Juliette*, *Ker Louis* [Carolles > Jullouville], etc.), soit avec un autre élément, généralement breton mais parfois français, au fréquent mépris de la morphosyntaxe celtique : *Ker Avel* [Agon-Coutainville] "maison du vent" (on attend *kêr an avel*), *Kerdour* [Champeaux] "maison de l'eau" (on attend *kêr an dour*), *Ker Bugalet* [Jullouville] "maison des enfants" (en breton *ti ar vugale*, à la rigueur *kêr ar vugale*), *Ker Isol* [St-Jean-le-Thomas], *Ker Izella* [Carolles > Jullouville], sans doute des variantes personnelles de *kêr izel* "maison basse", *Kerlaouen* [Carolles > Jullouville] pour *kêr laouen* "maison joyeuse", etc. On

Ker, Ker-	58	Nid	8	Sans, San-	5
Vent, -vent	31	Vert	8	Air	4
Beau, Beau-, etc.	16	Bon, Bon-, etc.	7	Bihan, Bihen, Biann	4
Ma, Mon	16	Grand	7	Blanc	4
Petit, P'tit	16	Maison	7	Brigantine	4
Clos	15	Mer, -mer	7	Chaumière	4
Brise, -brise	13	Pin	7	Fleuri	4
Chante, Chante-	10	Tamaris	6	Hirondelles	4
Dune, -dune	10	Villa	6	Lou	4
Marin	10	Étoile	5	Marguerite	4
Mouette	10	Falaise	5	Maria	4
Roc	10	Fleur	5	Normand	4
Rose	10	Hortensias	5	Rafale	4
Clair	9	Logis	5	Stella	4
Ty, Ty-	9	Quatre	5	Vague	4
Chalet	8	Rivage	5	Val	4
Large	8	Sable	5		

— Tableau n° 1 —

Les 50 éléments les plus fréquents (4 occurrences ou plus)
figurant dans les noms de villas de la Manche (= 4,8 % du stock)

relève même à Portbail un *Ker Sous Le Vent* qui ne manque pas d'air ⁴, pas plus que *Ker Air Vad* à Jullouville (on attend *kêr an ear vad* ou *kêr an er vad* "maison du bon air").

Cette ostentatoire bretonitude (rarement de bon aloi) est renforcée par deux autres fréquents éléments : *ty* "maison" ⁵ (8 attestations comme terme isolé + 1 en composition dans un nom d'un seul tenant), suivi d'un autre mot, le plus souvent breton, dont le plus courant est *bihan* "petit" (lui aussi victime de vicissitudes graphiques), attesté quatre fois, trois avec *ty* et une dans le nom *Bihen Roc* [Champeaux] "petit roc", qui n'est ni du breton (on attend, si je ne m'abuse, *ar roc'h vihan*), ni du français ni du normand.

Parmi les autres noms à références bretonnes, citons *Armor* [Bréhal] "la mer", bret. *ar mor*, *Ar Penn Ker* [Carolles > Jullouville] "le bout du village (?)", bret. *penn ar gêr*, *Gwel Aele* [Portbail] "vue (vision ?) de l'ange (???)", bret. *gwel ar ael*, *Gwennili* "hirondelle" [Barneville-Carteret], etc., sans compter les noms du type *La Bretonnière*, *Ma Bretonne*, *Le Menhir* [Jullouville], *Vild'Ys* "ville d'Ys" [Gouville-sur-Mer], ou encore *Abrinic* [Jullouville]. En tout, pas moins de 75 noms revendiquant une parcelle de celticité, total bien supérieur à celui des références normandes de notre corpus.

Autant en apporte le vent.

Le deuxième élément de fréquence remarquable est le mot *vent*, isolé (28 occurrences) ou en composition dans des noms d'un seul tenant (3 occurrences). Il est évident que la côte normande, comme toutes les autres, est naturellement éventée, et cette particularité somme toute ordinaire apparaît comme la caractéristique essentielle de l'habitation de bord de mer, bien avant les notions de propriété, de bien-être, ou l'évocation de la mer elle-même. En effet, le terme *vent* est suivi de près du mot *brise* (7e en fréquence avec 13 occurrences, isolées ou en composition). On note également quelques termes ou expressions de moindre fréquence, tels que *galerie* "vent d'ouest-nord-ouest", *suroît* "vent de sud-ouest", *rafale*, *tourmente*, *air*, *Baladune* "bat la dune", ainsi que le breton *avel* "vent" déjà mentionné. En outre, plusieurs noms associent

⁴ Ce nom combine en fait les deux éléments les plus fréquents de la liste.

⁵ On écrit normalement *ti* en breton moderne.

le vent et la mer, soit par des locutions maritimes (*Vent Debout, Suroît, Vire le Vent*, etc.), soit par l'emploi d'autres termes évoquant la mer ou la navigation, tels que *La Voile au Vent, Le Vent du Large*, etc., transformant ainsi l'humble abri côtier en redoutable coursier des mers.

Les noms en vent : *Dans le Vent* [Jullouville]. — *Ker Sous Le Vent* [Portbail]. — *Gré du Vent* [Jullouville]. — *La Voile au Vent* [Agon-Coutainville]. — *Le Vent du Large* [Annoville; Bréhal; Pirou; St-Jean-de-la-Rivière]. — *Le Vent du Lude* [Carolles > Jullouville]. — *Le Logis du Vent* [Portbail]. — *La Rose des Vents* [Coudeville; St-Jean-le-Thomas; St-Pair-sur-Mer]. — *Les Quatre Vents* [Jullouville < Bouillon; Quinéville; St-Pair-sur-Mer; St-James]. — *Le Bon Vent* [St-Jean-de-la-Rivière]. — *Plein Vent* [Barneville-Carteret]. — *Vent Debout* [Fermanville]. — *Le Chant du Vent* [Carolles > Jullouville]. — *Chante le Vent* [St-Jean-le-Thomas; St-Pair-sur-Mer]. — *Les Hauts où Hurle le Vent* [Jullouville]. — *Épie Vent* [Réville]. — *Heurtevent* [St-Pair-sur-Mer]. — *Taillevent* [Agon-Coutainville]. — *Vire le Vent* [Jullouville]. — *Virevent* [St-Jean-le-Thomas].

Les noms en brise : *La Brise* [Bréville-sur-Mer; Jullouville; Morsalines; Pierreville]. — *Les Brises* [Quinéville]. — *Belle Brise* [Agon-Coutainville]. — *Brise de Mer* [Granville]. — *Brise Marine* [Jullouville; St-Pair-sur-Mer]. — *Brise Tremblante* [Jullouville]. — *Chantebrise* [Digosville; Quinéville]. — *Val Brise* [Carolles > Jullouville].

Autres noms : *Ker Avel* [Agon-Coutainville]. — *La Virée de Galerne* [Barneville-Carteret]. — *Suroît* [St-Lô-d'Ourville]. — *La Rafale* [Agon-Coutainville; Barneville-Carteret; Donville-les-Bains⁶; Portbail]. — *Tourmente* [Granville]. — *Baladune* [Créances]. — *Bel Air* [Gouville-sur-Mer; St-Pair-sur-Mer]. — *Le Pôle d'Air*⁷ [St-Pair-sur-Mer]. — *Ker Air Vad* [Jullouville] "la maison du bon air".

C'est du beau !

Parmi les termes de troisième rang (16 occurrences), le moins original est sans doute l'adjectif *beau*, mis un peu à toutes les sauces :

Noms en beau : *Bel Air* [Gouville-sur-Mer; St-Pair-sur-Mer]. — *Belle Brise* [Agon-Coutainville]. — *La Belle Étoile* [St-Pair-sur-Mer]. — *Bel Gazou* [Jullouville]. — *Nobojour* [Jullouville]. — *Beau Lutin* [St-Pair-sur-Mer]. — *Belle Meunière* [Jullouville]. — *Les Belles Miellettes* [Anneville-sur-Mer]. — *Beau Rivage* [Morsalines; St-Pair-sur-Mer]. — *Beausite* [Champeaux]. — *Beauvoir* [Champeaux]. — *Bellevue* [Carolles > Jullouville; Les Pieux]. — *Chalet Bellevue* [Jullouville].

Noms en bella : *Bella Vista* [Carolles > Jullouville].

C'est à moi !

Au même rang se place l'adjectif possessif de la 1^{ère} personne du singulier, *mon* ou *ma*, auquel on peut ajouter sa variante anglaise *my* (2 occurrences) : affirmation de la propriété, du rêve enfin réalisé, et donc affirmation hyperbolique de soi. Il est révélateur que, face à ces 18 occurrences, on ne relève que trois *notre / nos*, certes renforcés par trois autres noms du type *nous deux* ou *toi et moi* : la villa de bord de mer semble concrétiser une aspiration individuelle plutôt que familiale : le rêve d'un seul membre du couple ou de la famille, auquel les autres devront se plier. C'est aussi l'occasion d'affirmer ses origines, pour les bretons ou angevins exilés en Normandie, ou pour les normands d'ailleurs.

Noms en mon, ma : *Mon Rêve* [St-Pair-sur-Mer]. — *My Dream* [Carolles > Jullouville]. — *L'Abri de Mon Rêve* [St-Pair-sur-Mer]. — *Mon Désir* [Regnéville-sur-Mer]. — *Mon Idée* [St-James]. — *Ma Petite Folie* [St-Jean-de-la-Rivière; St-Pair-sur-Mer]. — *Ma Réussite* [St-Jean-le-Thomas]. — *Mon Chez Moi* [Jullouville]. — *Ma Huite* [St-Hilaire-du-Harcouët]. — *My Clos* [Carolles > Jullouville]. — *Ma P'tiote Bersubeth* [St-Pair-sur-Mer]. — *Ma Bretonne* [Jullouville]. — *Ma Normande* [St-Pair-sur-Mer]. — *Ma Normandie* [Carolles > Jullouville; Denneville]. — *Ma Touraine* [Jullouville].

Noms en notre, nos : *Notre Havre* [St-Jean-le-Thomas]. — *Notre Idée* [Jullouville]. — *Nobojour "nos beaux jours"* [Jullouville].

Autres noms : *Nous Deux* [Portbail]. — *Toi et Moi* [Bréhal]. — *Tu And You* [Bréhal].

⁶ Villa située rue de la Rafale.

⁷ Fin jeu de mots sur polder.

Klein aber mein !

“C’est petit, mais c’est à moi !”, disent sobrement les Teutons. Les Français, dont on connaît les préoccupations éthyliques, préfèrent dire : “Mon verre est petit, mais je bois dans mon verre”⁸. Quoi qu’il en soit, l’évocation de la petitesse va de pair avec celle de la propriété (modestie ou réalisme ?). L’adjectif *petit*, autre élément de 3e rang, remplit cette fonction (mais dans certains cas, il est issu d’un microtoponyme préexistant); la forme populaire *p’tit* en rend l’emploi encore plus expressif, comme la forme dialectale *p’tiot*. On lui adjoindra l’adjectif breton *bihan* déjà mentionné (4 occurrences), ainsi que tous les diminutifs en *-ette* formés sur un nom propre ou commun, et les autres termes ainsi terminés (62 occurrences sur 1557, soit près de 4%) :

Noms en *petit* : *La Petite Maison* [Agon-Coutainville; St-Pair-sur-Mer], *La P’tite Maison* [St-Pair-sur-Mer]. — *Le Petit Logis* [Jullouville]. — *La Petite Babiote* [St-Pair-sur-Mer]. — *Ma Petite Folie* [St-Jean-de-la-Rivière; St-Pair-sur-Mer]. — *Le Petit Nice* [St-Jean-le-Thomas]. — *La Petite Chouette* [Jullouville]. — *Les Petits Pierrots* [Jullouville]. — *Petit Claude* [Jullouville]. — *Le P’tit Quinquin* [Carolles > Jullouville]. — *Les P’tits Quinquins* [Barneville-Carteret]. — *Les Petites Miellettes* [Anneville-sur-Mer]. — *Les Petits Sablons* [Quinéville]. — *Le Petit Chêne* [Jullouville].

Noms en *p’tiot* : *Ma P’tiote Bersubeth* [St-Pair-sur-Mer].

Noms en *bihan* : *Ty Bihan* “petite maison” [Jullouville < Bouillon, av Francs; av Kairon]; *Ty Biann* [Jullouville < Bouillon, av Mines d’Or]. — *Bihen Roc* “petit roc” [Champeaux].

Noms en *-ette* : *L’Alouette* [St-Pair-sur-Mer]. — *L’Aubette* [Jullouville]. — *La Bavolette* [Carolles > Jullouville]. — *La Belette* [St-Pair-sur-Mer]. — *Les Bergeronnettes* [St-Pair-sur-Mer]. — *La Bouquette* [Barneville-Carteret]. — *La Brouzette* [Agon-Coutainville]. — *La Chardonnette* [Jullouville]. — *Les Chaumettes* [Martinvast]. — *La Chouette* [Barneville-Carteret]. — *La Petite Chouette* [Jullouville]. — *La Croisette* [Carolles > Jullouville]. — *Les Dolichettes* [Granville]. — *Les Fauvettes* [Carolles > Jullouville]. — *La Flouquette* [Agon-Coutainville]. — *La Founette* [Agon-Coutainville]. — *Les Gerbettes* [Donville-les-Bains]. — *La Goélette* [Hauteville-sur-Mer; Jullouville]. — *L’Herminette* [Jullouville]. — *La Houlette* [Denneville]. — *Les Petites Miellettes* [Anneville-sur-Mer]. — *Les Belles Miellettes* [Anneville-sur-Mer]. — *Les Miettes* [Ste-Marie-du-Mont]. — *La Mouette* [Agon-Coutainville]. — *Les Mouettes* [Barneville-Carteret; Bréville-sur-Mer; Carolles > Jullouville; Genêts; St-Pair-sur-Mer; Créances; Jullouville < Bouillon; Mont-Saint-Michel]. — *La Mouette du Hablat* [Granville]. — *La Nounette* [Montmartin-sur-Mer]. — *L’Orbette* [Quinéville]. — *La Palette* [Agon-Coutainville]. — *Les Pâquerettes* [Jullouville]. — *La Tournette* [Jullouville]. — *La Triolette* [Jullouville]. — *Les Violettes* [Carolles > Jullouville; Portbail]. — *Ker Jeannette* [Jullouville]. — *Ker Juliette* [Carolles > Jullouville]. — *Ker Mignonette* [Jullouville]. — *Ker Monette* [Agon-Coutainville]. — *Ker Odette* [St-Pair-sur-Mer]. — *Ker Suzette* [Jullouville]. — *Villa Bernadette* [Donville-les-Bains]. — *Villa Cadette* [St-Jean-le-Thomas]. — *Villa Colette* [Pirou]. — *Villa Francisette* [Jullouville]. — *Villa Kaironnette* [St-Pair-sur-Mer, à Kairon Plage]. — *Villa Marc-Liette* [Jullouville]. — *Villa Marie-Antoinette* [Jullouville]. — *Villa Nantivette* [Jullouville]. — *Villa Perrette* [Carolles > Jullouville]. — *Villa Poussinette* [Jullouville]. — *Villa Suzette* [Carolles > Jullouville]. — *Villa Tougnette* [Jullouville]. — *Villa Trévronnette* [Jullouville].

Ce n’est pas aux autres !

Le terme de sixième rang (15 occurrences) remplit en négatif la même fonction que les précédents : il s’agit du mot *clos*, avec tout ce qu’il comporte de références à l’isolement, au repli sur soi, bref à l’individualisme forcené. Certes, dans certains cas (rares), le nom en *clos* représente le transfert d’un microtoponyme, où ce terme ne signifie que “champ”; cependant, le fait même d’avoir maintenu un tel nom (au lieu d’en inventer un nouveau) nous semble révélateur. Il en va de même pour le mot *closerie*, attesté une seule fois. On ne manquera pas de noter au passage quelques désopilants calembours, tels que *My Clos* “mon clos” ou “mi-clos”, ou encore *Clos Dine* “Claudine”.

Noms en *clos* : *My Clos* [Carolles > Jullouville]. — *Le Clos de Neuilly* [Carolles > Jullouville]. — *Le Clos des Cormorans* [Jullouville]. — *Le Clos des Genêts* [Jullouville]. — *Le Clos des Hortensias* [Carolles > Jullouville]. — *Le Clos des Pins* [Jullouville]. — *Le Clos des Roses* [Carolles > Jullouville].

⁸ Car il est bon d’avoir un verre à soi.

— *Le Clos Fleuri* [Ravenoville; Jullouville]. — *Le Clos Joli* [Jullouville]. — *Le Clos Normand* [St-Pair-sur-Mer]. — *Clos Dine* [St-Pair-sur-Mer]. — *Le Clos Mary* [St-Pair-sur-Mer]. — *Le Clos Mirabelle* [Carolles > Jullouville]. — *Le Clos Pascal* [Jullouville].

Noms en *closerie* : *La Closerie* [Jullouville].

Cette vision de la villa maritime perçue comme un refuge, un abri, un cocon, bref une matrice où la mer / mère⁹ se substitue au liquide amniotique, est également sensible dans l'emploi d'un certain nombre de mots : *nid* (8 occurrences, 14e rang), *abri*, *refuge*, *havre*, *founette* "cachette", *mucho* "cachette", etc.

Noms en *nid* : *Le Nid* [Carolles > Jullouville; Denneville: Jullouville; St-Jean-le-Thomas]. — *Le Nid Tranquille* [Carolles > Jullouville]. — *Paisible Nid* [Champeaux]. — *Le Nid Marin* [Jullouville]. — *Le Nid des Garennes* [St-Pair-sur-Mer].

Autres noms : *À l'Abri des Flots* [Carolles > Jullouville]. — *L'Abri de Mon Rêve* [St-Pair-sur-Mer]. — *Le Refuge* [Jullouville]. — *Notre Havre* [St-Jean-le-Thomas]. — *La Founette* [Agon-Coutainville]. — *La Mucho* [Gouville-sur-Mer].

La musique adoucit les mœurs.

Au huitième rang de fréquence (10 occurrences) se placent six éléments : *chanter*, *dune*, *marin*, *mouette*, *roc* et *rose*.

L'emploi du verbe *chanter* dans un nombre assez important de composés verbaux recoupe partiellement celui des mots *vent* et *brise* : la villa maritime est constamment battue par les vents, et au prix où elle a été payée, mieux vaut considérer ce phénomène inévitable comme un chant plutôt qu'une nuisance sonore. Il en va de même pour le bruit de la mer. Le mot *chant* (attesté 3 fois) a le même emploi. D'autres occurrences du verbe évoquent divers bruits associés à la campagne (coqs, grenouilles), ou traduisent simplement la joie que la possession de ces quelques murs est censée procurer, comme sans doute les nombreuses références à la musique et aux chansons. Seule exception peut-être, le nom de *La Chamade* qui semble associer au vent une connotation négative.

Noms en *chante* : *Chante le Vent* [St-Jean-le-Thomas; St-Pair-sur-Mer]. — *Chantebrise* [Digosville; Quinéville]. — *Chantemer* [Barneville-Carteret]. — *Chantecler*¹⁰ [Agon-Coutainville; Jullouville]. — *Chantereyne*¹¹ [Quinéville]. — *Chantepierre* [Jullouville]. — *Chantepomme* [Barneville-Carteret].

Noms en *chant* : *Le Chant du Vent* [Carolles > Jullouville]. — *Aux Chants de la Mer* [Ravenoville]. — *Le Chant de la Mer* [Jullouville].

Noms évoquant la musique : *Mélie* [Jullouville]. — *Le Prélude* [Carolles > Jullouville; Jullouville; St-Pair-sur-Mer]. — *Clé de Sol* [Carolles > Jullouville]. — *L'Accord Parfait*¹² [Agon-Coutainville]. — *Le Champ Grégorien*¹³ [Jullouville]. — *Dom Si La Doré*¹⁴ [Barneville-Carteret].

Noms évoquant une chanson ou une œuvre musicale : *Su la Mé*¹⁵ [Bretteville-en-Saire]. — *Ma Normandie*¹⁶ [Carolles > Jullouville; Denneville]. — *Le P'tit Quinquin* [Carolles > Jullouville]. — *Les P'tits Quinquins* [Barneville-Carteret]. — *La Cabane au Canada* [St-Laurent-de-Cuves, Cn de St-Pois]. — *La Vie en Rose* [Regnéville-sur-Mer]. — *Coup de Roulis*¹⁷ [Granville]. — *La Mascotte*¹⁸ [Jullouville]. — *La Norma*¹⁹ [St-Pair-sur-Mer]. — *Peer Gynt*²⁰ [Carolles > Jullouville].

Noms divers : *La Chamade* [Carolles > Jullouville].

⁹ On notera au passage la prépondérance des noms féminins, certes influencés par le genre grammatical du mot *villa* : on note 136 articles *le* contre 226 *la*, ainsi qu'une écrasante majorité de prénoms féminins.

¹⁰ Évoque le cri du coq.

¹¹ Évoque le mélodieux coassement des grenouilles.

¹² Avec bien sûr un double sens.

¹³ Habité par ce petit rigolo de Grégoire Curien en 1993.

¹⁴ Les grands classiques sont indémodables.

¹⁵ *Su la Mé* (foin de la graphie normalisée !), célèbre chanson d'Alfred Rossel, né natif de Cherbourg.

¹⁶ Chanson de Frédéric Bérat, devenue célèbre en dépit de sa médiocrité.

¹⁷ Célèbre opérette d'André Messager.

¹⁸ Célèbre opérette d'Edmond Audran.

¹⁹ Célèbre opéra de Vincenzo Bellini.

²⁰ Célèbre opéra d'Edvard Grieg, d'après le poème dramatique de Henrik Ibsen.

La mer, la mer, toujours recommencée...

Pas de *Cimetière Marin* parmi les noms de villas, mais une profusion de termes évoquant la mer, le littoral, leur flore et leur faune : parmi les éléments de 8e rang figurent en effet l'adjectif *marin* et les noms *dune* et *mouette* (10 occurrences chacun). Le mot *mer* (7 occurrences, 20e rang) est un peu moins bien attesté; la forme latine *maris* "de la mer" apparaît deux fois, comme l'occitan *mar* (dans le classique *Miramar*) et le grec *thalassa*; le breton *ar mor* est unique, ainsi que l'*océan*. On relève par contre 8 occurrences du *large* (*Le Grand large*, *Le Vent du Large*), et un nombre variable de *marées*, de *flots*, de *vagues*, de *houles* et d'*embruns*.

Noms en *mer* et assimilés : *Chantemer* [Barneville-Carteret]. — *Aux Chants de la Mer* [Ravenoville]. — *Le Chant de la Mer* [Jullouville]. — *Brise de Mer* [Granville]. — *Su la Mé* [Bretteville-en-Saire]. — *Guett la Mé*²¹ [Barneville-Carteret]. — *Miramar* [Agon-Coutainville], *Le Miramar* [St-Germain-sur-Ay]. — *Casa Maris*²² [St-Pair-sur-Mer]. — *Stella Maris*²³ [Regnéville-sur-Mer]. — *Thalassa* [Agon-Coutainville; St-Jean-de-la-Rivière]. — *Armor* [Bréhal].

Noms en *marin* et assimilés : *La Marine* [St-Pair-sur-Mer; Jullouville < Bouillon]. — *Aigue Marine* [Jullouville]. — *Brise Marine* [Jullouville]. — *Le Nid Marin* [Jullouville]. — *Le Roc Marin* [Carolles > Jullouville]. — *Villa Océane* [Fermanville].

Noms en *large* : *Le Grand Large* [Agon-Coutainville; Granville; Les Pieux; St-Pair-sur-Mer]. — *Le Vent du Large* [Annoville; Bréhal; Pirou; St-Jean-de-la-Rivière].

Divers : *La Marée* [Regnéville-sur-Mer]. — *Les Flots* [Agon-Coutainville]. — *À l'Abri des Flots* [Carolles > Jullouville]. — *Notre-Dame-des-Flots* [Quinéville]. — *La Vague* [Agon-Coutainville; Jullouville < Bouillon; St-Jean-le-Thomas]. — *Les Vagues* [Barneville-Carteret]. — *La Houle* [Granville; St-Jean-le-Thomas]. — *Les Embruns* [Jullouville; Granville].

Le littoral est évoqué par les *dunes*, les *mielles*²⁴ (diminutif *miellette*), le *sable* (variante *sablon*, dérivés *sablier*, *sabline*), les *galets*, la *plage* et le *rivage* (variante italienne *riva*). On notera également l'altimétrique appellation *Altitude O*.

Noms en *dune* : *La Dune* [St-Pair-sur-Mer]. — *Les Dunes* [Barneville-Carteret; Jullouville; St-Marcouf-de-l'Isle; St-Pair-sur-Mer]. — *Dans la Dune* [Jullouville]. — *Villa des Dunes* [Agon-Coutainville]. — *La Maison des Dunes* [Gouville-sur-Mer]. — *Étoile des Dunes* [St-Jean-de-la-Rivière]. — *Baladune* [Créances].

Noms en *mielle* : *Les Mielles* [Barneville-Carteret]. — *Les Petites Miellettes* [Anneville-sur-Mer]. — *Les Belles Miellettes* [Anneville-sur-Mer].

Noms en *sable* : *Le Sable* [St-Jean-de-la-Rivière]. — *Les Sables* [Jullouville]. — *Grain de Sable* [Agon-Coutainville; Barneville-Carteret²⁵; Jullouville]. — *Le Sablier* [Jullouville]. — *Les Sablines* [Barneville-Carteret]. — *Les Petits Sablons* [Quinéville].

Divers : *Les Galets* [Jullouville]. — *La Maison de la Plage* [Anneville-sur-Mer]. — *Lindbergh Plage* [St-Lô-d'Ourville]. — *Riva Stella*²⁶ [Jullouville]. — *Le Rivage* [Barneville-Carteret; Jullouville]. — *Beau Rivage* [Morsalines; St-Pair-sur-Mer]. — *Altitude O* [Bretteville-sur-Ay].

Au littoral est associée une végétation particulière : l'oyat ou roseau des sables (*Ammophila arenaria*), caractéristique des *mielles*, et localement appelé *milgré*, *milgreu*²⁷ ou encore *haudène*, d'où *Le Milgrai* [Agon-Coutainville], *Melgraes* [Barneville-Carteret]; le crithme, passe-pierre ou perce-pierre (*Crithmus maritimus*), aussi appelé *criste-marine*, plante ombellifère qui pousse dans le sable ou les rochers,

²¹ Normand *guette la mé* "regarde la mer", équivalent de l'occitan *Miramar*.

²² Latin *casa maris* "la maison de la mer", et non pas "la case des maris".

²³ Latin *stella maris* "étoile de la mer", surnom marial plutôt que référence à l'échinoderme appelé par d'aucuns *astérie*.

²⁴ Les *mielles*, appellation typique de la Manche, désignent des terrains sablonneux qui s'étendent entre la terre et le rivage. Ce mot représente un emprunt à l'ancien norois *melr* "dune de sable".

²⁵ Villa située *boulevard des Sables d'Or*.

²⁶ Les mots *riva* "rivé, rivage" et *stella* "étoile" sont italiens, mais l'ensemble ne l'est pas; on attend (vainement) *stella della riva*. Cette villa est-elle en mer, Dante ?

²⁷ Emprunt à l'ancien norois *melgras* "roseau", composé de *melr* "dune" et *gras* "herbe".

d'où *La Criste Marine* [Barneville-Carteret; Regnéville-sur-Mer], *Christe Marine* [Pirou]. Quant aux algues, elles sont représentées par *Les Algues* [Jullouville < Bouillon; Portbail], et plus particulièrement par la laminaire (*Laminaria saccharina*, *Laminaria digitata*), localement appelée *tangue* ou *tangon*²⁸, d'où *Le Tangon* [Jullouville].

La faune marine se révèle encore plus riche : parmi les Invertébrés, et même, osons le mot, les Cœlentérés, citons *La Méduse* [Jullouville], digne porte-enseigne des Cnidaires, ainsi que *L'Anémone de Mer* [Jullouville]. Les Échinodermes sont également présents grâce à *L'Étoile de Mer* [Agon-Coutainville; Jullouville]. Chez les Mollusques gastéropodes, l'ordre des Prosobranches est subtilement représenté par *L'Haliotide* [St-Pair-sur-Mer], plus communément appelée ormeau ou oreille-de-mer (et *paua* en maori). Les Crustacés font bonne figure (quoiqu'un peu raide) grâce à leurs ressortissants *Les Anatifes* [Jullouville] et *Les Étrilles* [Quinéville]. Enfin, si *Les Zygènes* [Jullouville] ne sont pas des requins-marteaux, ils désignent des papillons qui n'ont rien à faire ici. En ce qui concerne les oiseaux de mer, la liste qui suit n'appelle pas de commentaires (qui resteront donc où ils étaient) :

La Mouette [Agon-Coutainville]. — *Les Mouettes* [Barneville-Carteret; Bréville-sur-Mer; Carolles > Jullouville; Genêts; St-Pair-sur-Mer; Créances; Jullouville < Bouillon; Mont-Saint-Michel]. — *La Mouette du Hablet* [Granville]. — *Les Goëlands* [Flamanville]. — *Le Clos des Cormorans* [Jullouville]. — *Albatros* [Jullouville]. — *Les Pingouins* [Carolles > Jullouville].

La villa, assimilée à un refuge en bord de mer, devient un élément stable et rassurant, un point de repère face à l'immensité en perpétuel mouvement : d'où les noms tels que *Les Amarres* [Jullouville], *L'Ancrage* [Barneville-Carteret], *Le Port d'Attache*, *Port Arvel* [Jullouville], *Le Bon Mouillage*, *La Cale* [Jullouville], *Le Fanal* [Jullouville; Agon-Coutainville], *La Vigie* [Champeaux; Digosville; Pirou], *Stella Nautæ*²⁹ [Hauteville-sur-Mer]. Tout cela pour éviter de heurter *Le Récif* [St-Pair-sur-Mer].

Paradoxalement, comme nous l'avons vu, la villa battue par les vents se mue en voilier, d'où l'apparition de toute une flotte composée de *La Coque Hardie*, *La Caravelle* [St-Pair-sur-Mer], *La Felouque* [Agon-Coutainville], *La Frégate* [St-Jean-le-Thomas], *La Galiote* [Les Moitiers-d'Allonne], *La Goélette* [Hauteville-sur-Mer; Jullouville], *Les Goëlettes* [Barneville-Carteret]. Elle se constitue un gréement avec *Le Beaupré* [Carolles > Jullouville], *Artimon* [Jullouville], *La Hune* [Agon-Coutainville], *La Brigantine* [Agon-Coutainville; Champeaux; Jullouville] et *La Voile au Vent* [Agon-Coutainville]. Elle est parée à virer à *Babord* [Jullouville], et n'attend plus que *Le Corsaire* [Agon-Coutainville], voire *Les Corsaires* [Jullouville] pour se lancer à l'abordage.

Enfin, certains propriétaires côtiers, soucieux d'étaler aux yeux des passants émerveillés leur culture pélago-mythologique, ont contribué à ressusciter (*L'Amphitrite*³⁰ [Bretteville-sur-Ay], *Les Tritons*³¹ [Jullouville], *Téthys*³² [St-Pair-sur-Mer], *Les Néréides*³³ [Digosville], *Calypso*³⁴ [Jullouville], *L'Ondine*³⁵ [Agon-Coutainville; Carolles > Jullouville], et même à faire ressurgir *L'Atlantide* [Agon-Coutainville] du fond de l'océan.

(à suivre, par manque de place...)

Dominique FOURNIER

²⁸ Emprunt à l'ancien norois *thang* "algue".

²⁹ Latin *stella nautæ* "l'étoile du marin".

³⁰ Déesse de la Mer, épouse de Poséidon.

³¹ Divinités marines descendant du dieu Triton, fils de Poséidon et d'Amphitrite.

³² Autre déesse de la Mer, épouse du dieu marin Océanos, et mère des Océanides.

³³ Nymphes de la mer Méditerranée personnifiant le mouvement des vagues, filles (au nombre de cinquante) du dieu marin Nérée et de sa sœur Doris, elle-même fille d'Océanos et de Téthys.

³⁴ Nymphe de l'île d'Ogygie, dans la mer Ionienne, qui garda Ulysse près d'elle pendant dix ans.

³⁵ Déesse des Eaux de la mythologie nordique.